

N° 32
NOVEMBRE 2020

HOUFFALIZE

LE BULLETIN

VINCIANE FOGUENNE : FONTENAILL



Bulletin communal officiel de la Commune de Houffalize
4 parutions par an
Editeur responsable : Collège Communal - Rue de Schaerbeek 1 - 6660 Houffalize

www.houffalize.be



LES ATTRIBUTIONS DU COLLEGE COMMUNAL



Etat-civil
Enseignement/Culture
Extra-Scolaire
Jeunesse
PCDR
Protocoles et festivités
Services de secours & Police



Bourgmestre **Marc CAPRASSE**

PERMANENCE

Les jours ouvrables et/ou sur rendez-vous - 061/28.00.50

Secrétaire: Manuela Di Pinto - 061/28.00.52

marc.caprasse@houffalize.be

Urbanisme
Patrimoine
Forêt
Culte, cimetières
Décoration florale
Bien être-animal



1^{er} Echevin **Josette DEVILLE**

PERMANENCE

Sur rendez-vous 061/28.90.75 ou 0495/37.13.86

josette.deville@houffalize.be

Finances et budget
Tourisme
Associations et bénévoles
Sports



2^{ème} Echevin **Marc KNODEN**

PERMANENCE

Sur rendez-vous 0498/50.08.19

marc.knoden@houffalize.be

Economie et développement
Energie
Bâtiments communaux
Communication
Santé



3^{ème} Echevin **Philippe CARA**

PERMANENCE

Sur rendez-vous 0494/94.45.66

phil.cara@houffalize.be

Travaux
Propreté
Environnement
Agriculture
Mobilité



4^{ème} Echevin **José GUILLAUME**

PERMANENCE

Sur rendez-vous 0474/68 48 39

061/28.85.40 (Travaux)

jose.guillaume@houffalize.be

3^{ème} âge
Logement
PMR
Affaires sociales & CPAS
Petite enfance















Présidente du C.P.A.S **Catherine FETTEN**

PERMANENCE

Sur rendez-vous 061/28.00.67 ou 0497/85.12.38

catherine.fetten@houffalize.be

SOMMAIRE

 Editorial.....	4
 Services communaux	5
 Les brèves de la Maison communale.....	7
 Avis à la population.....	14
 Communication.....	16
 Energie.....	20
 ADL.....	23
 Culture	25
 Le coin Lecture	29
 Tourisme.....	30
 Santé.....	32
 Enseignement - Enfance - Jeunesse	34
 Vie associative	35
 COVID-19	37
 Sport	39
 Divers	41
 Vente d'espaces publicitaires	42



EDITORIAL

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Ecrire un éditorial en cette conjoncture triste, morne, endeuillée, liberticide et sans perspective est assurément délicat !

On nous parle de guerre, de couvre-feu, de combat, de restrictions de libertés, de fake news (propagande ?), des mots dont Paul SOBOL aurait pu nous donner une définition car lui sait ce qu'ils veulent dire (dernier juif de Belgique à être embarqué pour Auschwitz en juillet 1944, décédé le 17 novembre dernier sans faire de vague). Aujourd'hui, il faut des phrases chocs, plus elles sont percutantes et plus elles sont rapidement ingérées, intégrées par le peuple. Mais attention, ce genre de discours conduit trop souvent à des imprécisions puis à des incompréhensions et enfin à des interprétations. Il peut développer des peurs, il peut provoquer des fractures au sein de notre société.

On a jamais autant communiqué, de manière instantanée, on communique pour communiquer, du moins on veut publier avant l'autre, il faut être le premier, on doit prendre la place sur la toile, l'occuper comme si on devait occuper une part de marché, maintenir en haleine au JT en commentant la même chose pendant des heures parce que, malheureusement, on ne sait rien dire de plus.

Dire que nos dirigeants communiquent mal, que leurs décisions sont irrationnelles, c'est facile et peut être, tout compte fait, pas faux. Mais à leur place qu'aurions-nous pu faire ? Où doit-on positionner le curseur entre la santé et l'économie ? Croyez bien que les choix et des décisions sont des plus difficiles à prendre ! Depuis longtemps déjà, nos chercheurs, notre système de soin de santé et nous-même, êtres biologiques, luttons contre quantité de virus : pourquoi dès lors toutes ces restrictions, ces privations ? La pandémie Messieurs, Dames, la pandémie ! Nous devons éviter la saturation de nos services de soins. Le message est simple, ultra simple. Mais comment procéder ? Quantité de lobbyistes se bousculent aux portes des décideurs, qui doit

rouvrir ? Quand, combien ou comment ? Pas facile.

Toutes les décisions engendrent des répercussions, des réactions et celles-ci sont perçues différemment suivant les points de vue. Les réflexions devraient privilégier la collectivité au détriment de l'individualité.

Nous ne devons pas continuellement avoir peur de l'autre, ce n'est pas viable. Faire attention c'est une chose mais se désocialiser en est une autre. Par contre, faisons attention aux personnes qui pourraient s'isoler, par méfiance ou peur de cet « autre » car on ne sait pas ce qu'il a fait ou d'où il vient...

Si on n'est pas d'accord c'est qu'on est contre ? Aurait-on perdu le débat démocratique ? Ce genre de réaction est trop réducteur et n'apporte que des fractures qui ont tendance à se creuser de plus en plus au sein de notre société.

Pourtant, si on se serre les coudes, si on prône la solidarité, l'entraide, si on fait preuve d'empathie alors on a une chance, une réelle chance de s'en sortir mieux.

Après la crise et seulement à ce moment-là il faudra tirer les conclusions, faire le bilan et répondre à des questions fondamentales : refinancements des soins de santé ou des maisons de repos, valorisation de certain secteur professionnel, comment mieux communiquer, etc. Les mesures imposées sont des contraintes considérables et sont des atteintes aux libertés fondamentales de tout un chacun que nous n'avons plus connu depuis la deuxième guerre mondiale. Souvenons-nous de Paul SOBOL, restons vigilants et faisons attention aux autres.

Malgré cette conjoncture triste, morne, endeuillée, liberticide et sans perspective, je vous souhaite quand même de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une excellente santé.

MARC CAPRASSE,
Bourgmestre



ADMINISTRATION COMMUNALE DE HOUFFALIZE

Rue de Schaerbeek, 1 à 6660 Houffalize

Tél. : 061/28.00.40 - Fax. : 061/28.00.41

Ouvert Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Une permanence administrative est assurée tous les samedis de 9h00 à 11h00

SUITE A LA CRISE SANITAIRE, L'ACCES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS ET LE MASQUE EST OBLIGATOIRE

Une permanence administrative est assurée tous les samedis de 9h00 à 11h00. Pour tout ce qui concerne les cartes d'identité belge, les changements d'adresse, la vente de sacs poubelle, les cohabitations légales, les passeports et la consultation des dossiers d'urbanisme soumis à enquête publique et retrait de documents demandés au préalable.

Bourgmestre

Marc CAPRASSE - 061/28.00.50 – marc.caprasse@houffalize.be

Directeur général

Jean-Yves BROUET - 061/28.00.55 – jean-yves.brouet@houffalize.be

Secrétariat général

Manuela DI PINTO - 061/28.00.51 – manuela.dipinto@houffalize.be

Urbanisme et service du logement

Ouvert tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi

Fabrice FRAITURE : pour les anciennes communes de Houffalize, Mont et Tavigny

061/28.00.58 – fabrice.fraiture@houffalize.be

Anne-Valérie CHISOGNE : pour les anciennes communes de Wibrin, Nadrin et Mabompré

061/28.00.56 – stephane.monfort@houffalize.be

Louise SCHWINDT : pour l'ancienne commune de Tailles, pour les renseignements urbanistiques, les primes et les déclarations environnementales (établissement de classe 3)

061/28.00.57 – louise.schwindt@houffalize.be

Population et changement d'adresse

Vinciane COPINE - 061/28.00.40 - vinciane.copine@houffalize.be

Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 - marie-christine.henrotte@houffalize.be

Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Etat civil

mariages, naissances, divorces, décès.

Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Dossiers étrangers

Leila BUCHE - 061/28 00 47 – leila.buche@houffalize.be

Florence CAPRASSE – 061/28 00 45 –
florence.caprasse@houffalize.be

Taxes communales

Catherine BASTIN : pour les anciennes communes de Mabompré, Tavigny, Tailles, Houffalize et Mont.

061/28.00.46 – catherine.bastin@houffalize.be

Chloé BENARD : pour les anciennes communes de Nadrin et Wibrin

061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Accueil extrascolaire

Anne GERADIN - 061/28.00.42 ou 0496/55.15.13 –
anne.geradin@houffalize.be

Enseignement communal

Valérie BERTE - 061/28.00.54 – valerie.berte@houffalize.be

Auriane BOUILLON – 061/28.00.52 – auriane.bouillon@houffalize.be

Camps scouts

Valérie BERTE - 061/28.00.54 – valerie.berte@houffalize.be

Agent constatateur

Cindy PIRON – 061/28.00.64 – cindy.piron@houffalize.be

Assurances

Isabelle DUBRU - 061/28.00.63 – isabelle.dubru@houffalize.be

Communication

(Page Facebook, site web, bulletin communal) et manifestations (demande d'autorisation, de matériel, etc...)

Florence CAPRASSE – 061/28.00.45 –
florence.caprasse@houffalize.be

Elections

Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 –
marie-christine.henrotte@houffalize.be

Environnement et agriculture

Vinciane HAZEE - 061/28.00.64 – vinciane.hazee@houffalize.be

Energie

Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Fabriques d'Eglise

Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 –
marie-christine.henrotte@houffalize.be

Finances et ressources humaines

Monique BOULANGER - 061/28.00.61 –
monique.boulanger@houffalize.be

Michel MARTIN - 061/28.00.60 – michel.martin@houffalize.be

Marchés publics

Christel BERTRAND - 061/28.00.62 –
christel.bertrand@houffalize.be

Auriane BOUILLON – 061/28.00.52 –
auriane.bouillon@houffalize.be

Ordonnances de police

Florence CAPRASSE - 061/28.00.45 –

florence.caprasse@houffalize.be

Vinciane HAZEE – 061/28.00.64 – vinciane.hazee@houffalize.be

Patrimoine communal (achats, ventes, locations) et gestion des locations de chasses

Manuela Di Pinto - 061/28.00.51 – manuela.dipinto@houffalize.be

Receveur régional sur rendez-vous

Séverine GUISSARD - 061/28.00.66 - receveur@houffalize.be

Sécurité incendie des hébergements touristiques

Catherine BASTIN : pour l'ancienne commune de Tavigny, Houffalize, Tailles Mabompré, Mont

061/28.00.46 – catherine.bastin@houffalize.be

Chloé BENARD : pour les anciennes communes de Nadrin et

Wibrin. 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Service travaux

Philippe CARA Contrôleur des travaux : 0492/27.87.31 - philippe.cara@houffalize.be

Xavier DESSE – 061/28.85.40 -

secretariat-travaux@houffalize.be

Service culturel

Stéphane DEPREE – 0498/91.69.20 - stephane.depree@houffalize.be

Sarah BRISON - sarah.brison@houffalize.be

Aide aux différents services et archivage

Michaël MARECHAL – michael.marechal@houffalize.be

Agence de développement local sur rendez-vous

Manon HAID – 061/28.00.65 - info@adl-hlr.be

Victoria DEFECHE - 061/28.00.65 -

info@adl-hlr.be

C.P.A.S.

Place Roi Albert, 2 à 6660 Houffalize

Tél. : 061/28.00.77 – Fax. : 061/28.00.76

Présidente

Catherine FETTEN – 061/28.00. 67 – catherine.fetten@houffalize.be

Directrice générale

Françoise CAPRASSE - 061/28.00.77 –

francoise.caprasse@houffalize.be

Service administratif

Pauline CAPRASSE – pauline.caprasse@houffalize.be - 061/29.00.06

Samantha GEORGES - 061/28.00.74 –

samantha.georges@houffalize.be

Yolande MAGEIN - 061/28.00.73 – yolande.magein@houffalize.be

Service social

Anne-Françoise BASTIN - 061/28.00.78 – anne-francoise.bastin@houffalize.be (Médiation de dettes, Gestion budgétaire, Service social général, Energies)

Caroline BERTEMES - 061/28.00.71 – caroline.bertemes@

houffalize.be (Médiation de dettes, Gestion budgétaire, Service

social général, Energies)

Laurence LAHAYE - 061/28.00.75 – laurence.lahaye@houffalize.be (ILA, service social général, gestion budgétaire)

Nathalie WENKIN - 061/28.00.70 – nathalie.wenkin@houffalize.be (Coordination @rchipel, Cours de FLE ILI, ILA, Service social général)

Responsable du Parc Locatif

Arnaud SULBOUT - 061/29.00.04 – arnaud.sulbout@houffalize.be

Service Pensions- Handicontact –Samaritel – Fond Mazout

Laurence CARA - 061/28.00.68 – laurence.cara@houffalize.be

Service d'insertion et de socialisation

« Le Coup de Pouce »

Cédric BRONFORT - 061/28.00.72 – 0486/18.22.02 – cedric.bronfort@lecoupdepouce.eu

Donatienne JACQUES - 0494/37.78.81 -

donatienne.jacques@lecoupdepouce.eu

Yannick URBAIN - 0495/28.00.72 –

yannick.urbain@lecoupdepouce.eu

L'@rchipel (Service d'insertion sociale et EPN)

Rue de Schaerbeek 18-20 à 6660 Houffalize

Clarisse CHOIN - Marie PHILIPPE – Sarah STILMANT -

061/27.85.07 - epn.archipel@gmail.com –

archipel.houffalize@gmail.com

MRS Louis Palange

Rue de Liège, 13 à 6660 HOUFFALIZE

Centre de jour - Vinciane FOGUENNE : Directrice – 061/28.80.79

- vinciane.foguenne@houffalize.be

Salle de garde : 061/27.56.10

Eric DOMINIQUE: Responsable cuisine – 061/28.80.79 -

eric.dominique@houffalize.be

Stéphane INFANTINO : Responsable technique maintenance -

stephane.infantino@houffalize.be

Repas à Domicile

Vinciane FOGUENNE : Directrice MRS Louis Palange –

061/28.80.79 - vinciane.foguenne@houffalize.be

Eric DOMINIQUE : 061/28.80.79 - eric.dominique@houffalize.be

Solidarité Houffaloise : « Roule pour vous »

Yolande MAGEIN - 061/28.00.73 – yolande.magein@houffalize.be

Garde-Robe de Jeanne

Rue de Schaerbeek, 15 à 6660 HOUFFALIZE

Béregère VERNIER : 061/50.28.42

A.L.E.

Titres-services

Rue de Schaerbeek 20 à 6660 Houffalize

Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h – Après-midi sur rendez-vous.

Bénédicte MOYSE et Elisabeth LIBEAU – 061/27.03.08 -

benedicte.moyse@houffalize.be

Le Savoir-Fer

Rue Ville Basse 33 à 6660 Houffalize

Les lundis de 7h30 à 16h et les mercredis et vendredis de 7h30 à 18h.

Bénédicte MOYSE - 0473/29.83.76

URBANISME

BIENVENUE À ANNE-VALÉRIE CHISOGNE

Après 20 ans de travail au sein de l'urbanisme, Monsieur Stéphane Monfort nous quitte. Un tout grand merci à lui pour son travail accompli à Houffalize.

Monsieur Monfort est remplacé par Anne-Valérie Chisogne. En tant qu'Echevine de l'urbanisme, je lui souhaite, ainsi qu'au nom de l'Administration Communale et du Conseil Communal, la bienvenue parmi nous.

RÉVISIONS DES ZONES D'ALÉAS D'INONDATION

Une demande d'avis aux Communes et une enquête publique sur les projets de cartographie des zones à l'aléa d'inondation sur le territoire de la commune ont été faites.

Le Collège a émis un avis défavorable pour les motifs suivants :

- Vu que des travaux traversant Houffalize ont été réalisés dans les années 1990 et qu'aucune inondation n'a été signalée depuis ceux-ci.
- Différents propriétaires riverains nous ayant transmis leurs observations et réclamations.

Un courrier a été envoyé (Direction des cours d'eau non navigables)

FORET



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES SYSTÈMES DE CERTIFICATION FORESTIÈRE (PEFC)

Le mardi 15 septembre, la Société Forestière de Belgique organisait en collaboration avec la Commune de Houffalize une soirée d'informations sur la gestion durable des forêts privées.

Le PEFC est un label international apparu en Wallonie en 2002. 57 % des forêts wallonnes sont certifiées PEFC.

Ce label facilite l'accès au marché. Le PEFC est un outil de gestion, il s'agit de protéger les forêts, c'est un équilibre entre économie, respect de l'environnement et le social.

Intérêts pour le propriétaire :

- Reconnaissance d'un savoir faire,
- Meilleure accessibilité au marché (les bois labellisés sont

recherchés),

- Amélioration de l'image du bois,
- Traçabilité

En étant labellisés PEFC, les propriétaires de forêts privées vont avoir en main plusieurs outils :

- Formation,
- Informations,
- Conseils.

Démarches du propriétaire pour que sa forêt devienne PEFC :

- Apporter la preuve de propriété,
- Payer une petite cotisation de 0.50 euros par hectare tous les 3 ans,
- Remplir le document de gestion,
- Pour plus d'informations, veuillez contacter la Société Royale Forestière de Belgique, Chaussée de Namur 47, à Gembloux (081 62 74 05).

Je voudrais remercier Monsieur Alex Simon, Agent DNF, cantonnement de Vielsalm, pour son exposé concernant la forêt communale, en nous expliquant les différents types de sols, différentes altitudes, les climats changeants, les attaques d'insectes.

Je remercie aussi Monsieur Célestin Collin, propriétaire de forêts privées situées à Mabompré, qui a exprimé son point de vue sur le PEFC. Il est ravi d'avoir intégré celui-ci, il n'y voit que du positif. Les conseils et l'aide prodigués par la SRFB lui permettent une meilleure gestion de sa forêt.

Je remercie Mesdames Isaline De Wilde et Mélanie Muller, cellule PEFC et SRFB, pour la soirée d'informations.

Un débat animé et fort sympathique a fait de cette soirée une véritable réussite. Merci à tous les participants !

CULTE

Le dimanche 13 septembre, les paroissiens ainsi que les membres des chorales des 5 villages (Buret, Cetturu, Boeur, Tavigny, Vissoule), se sont réunis à l'église de Buret pour dire toute leur reconnaissance à l'Abbé Dariusz Pejka.

Après 11 ans parmi ses paroissiens, l'Abbé Pejka s'en va à Gouvy, Commune voisine. Il suit les ordres de l'Evêché. L'Abbé Pejka était bien aimé, il est un prêtre discret et disponible.

Gouvy n'étant pas loin, les portes seront toujours grandes ouvertes pour le recevoir.

Un discours de remerciement a été dit par l'Echevine du Culte pour le remercier au nom du Conseil Communal, un autre discours par André Mathieu au nom des Fabriques d'Eglises.



EGLISE DE WIBRIN

La jolie église de Wibrin : son clocher est paré de nouveaux bacs de toiture :



BIEN ETRE ANIMAL



PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE – PROTECTION DES HÉRISSENS

Le hérisson est en danger, il est appelé à disparaître rapidement selon les spécialistes, en 2025.

Il faut agir vite.

Que serait un jardin, un espace sans les oiseaux qui l'animent, car ils nous fascinent parce que nous pouvons les voir et les entendre. Mais, les autres créatures du jardin se cachent et ne sortent que la nuit... (Les hérissons), et qui sont les grandes victimes.

Cet animal existe depuis des milliers d'années. Les causes de sa disparition : engrais, produits chimiques, routes, ...

Beaucoup de hérissons sont blessés ou abîmés par les engins de jardinage, notamment les robots tondeuses qu'on laisse tourner la nuit.

Arrêtez SVP votre robot tondeuse la nuit entre 18h et 7h.

Le hérisson est un animal crépusculaire ou nocturne, un hérisson vu en journée est un animal en danger de maladie ou blessé... Mettez-le à l'abri dans une petite caisse bien au chaud (bouillotte). Lors de vos promenades en forêt, à pied, vélo, etc. serez-vous peut-être amenés à rencontrer un oiseau ou un animal blessé : vous pouvez prévenir le centre de réhabilitation comme « Le Creaves » , refuge pour animaux sauvages de Theux (ou Hotton). Contact : Laboureur Nathalie 0486 44 05 56
Ne donnez jamais de lait ou du pain à un hérisson, il faut lui

donner de la chaleur, de l'eau et des croquettes au poulet.

Il y a un centre de réhabilitation à Petites Tailles, Commune de Houffalize qui dépend du « Creaves les N hérissons ». Ils accueillent aussi des animaux sauvages blessés, perdus, ... de la région.

Contact : Kinette Delisse 0495 99 04 86

Ils ont aussi besoin de dons pour les nourrir et les soigner.

- Soit des croquettes pour chats au poulet,
- Soit des vers de farine secs,

Nous devons lutter pour préserver la diversité et les protéger. Merci pour eux. Madame Kinette Delisse peut se rendre dans les écoles qui le souhaitent pour parler du hérisson.

PATRIMOINE

Les dossiers patrimoine ont pris du retard suite à la restructuration de l'AWP (Agence Wallonne du Patrimoine).

Un nouveau code Wallon du Patrimoine a été mis en place, ces nouvelles restructurations ont pris du temps avant d'être concrétisées.

Une réunion a eu lieu le 11 septembre avec les responsables de l'AWP.

Les dossiers

- Chapelle d'Ollomont
- Eglise Houffalize
- Eglise Vellereux
- Presbytère Sommerain

ont fait l'objet de la réunion et cela suit son cours.

CANAL DE BERNISTAP

Près de la charmante ferme de Bernistap, la route principale et unique s'affaissait de plus en plus et était devenue très dangereuse.

Les travaux du pont qui surplombe le canal ont été réalisés par le Service Travaux de la Commune et sur fonds propres.

Le Canal de Bernistap, propriété de la Région Wallonne, ne comprend pas la voirie, et le site classé est limité en amont de la voirie. Toute intervention de la voirie pouvait être envisagée sans tenir compte du classement.

Le Canal de Bernistap, propriété de la Région Wallonne est oublié par celle-ci !

Un merci au Service Travaux pour la réalisation de la rénovation du pont.



CHAPELLE NOTRE DAME DE L'OURTHE DE WIBRIN

La petite chapelle de Wibrin qui se trouve sur la route de Nadrin vient d'être restaurée et repeinte par le Service Travaux (merci au maçon, ainsi qu'aux peintres). Cette dernière a été construite en 1889.



RURALITE

SALLE « CERCLE SAINT HUBERT » DE BURET (SALLE DU VILLAGE)

La façade vient d'être peinte par le Service Travaux. Merci pour leur beau travail.



CETTURU

Toujours par le Service Travaux, le mur à côté de l'église est en cours de rénovation.



CIMETIERES

Une nouvelle allée centrale au cimetière de Buret a vu le jour. L'ancienne allée était très défectueuse, la nouvelle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



CULTE – PATRIMOINE

Nous avons été contactés, le Bourgmestre et moi-même, par Monsieur Louis Gresse de Rettigny.

Monsieur Louis Gresse et ses collègues sont des grands passionnés de clochers.

Ils voudraient faire un relevé du patrimoine campanaire au sein de nos églises, ainsi que les vitraux.

La Commune de Houffalize veut mettre en valeur ce patrimoine hors du commun.

Cela durera plus ou moins 2 ans pour faire le relevé, ainsi que l'historique. Ensuite, un livre sera édité sur l'histoire campanaire concernant notre commune.

Je demande aux fabriciens d'accueillir chaleureusement ces personnes quand ils prendront contact pour accéder aux églises.

Cela est, selon moi, un très beau projet.

Il faut savoir que ces personnes feront ce travail bénévolement.

Tout ce qui concerne l'histoire de votre église et témoignages, photos, etc., sont les bienvenus pour concrétiser ce projet. Vous pouvez me contacter.

CONTRAT RIVIERE OURTHE CRO

La Commune de Houffalize a adhéré à la campagne de sensibilisation « Ici commence la mer ».

Le CRO a placé il y a quelques temps 4 macarons dans la ville de Houffalize.

Ces macarons sont placés près des avaloirs :

- Place Roi Albert (près du Delhaize),
- En face de la Commune,
- Place Janvier,
- Près du Spar (route de Liège).

En espérant que le citoyen sera attentif à cette sensibilisation !

Pour le Collège,
JOSETTE COLLIN-DEVILLE, 1^{er} ECHEVINE



FINANCES ET BUDGET

HOUFFALIZE, FINANCIÈREMENT SAIN...

La modification budgétaire n° 2 a été votée au conseil communal du 06/10/2020 et est revenue approuvée par la tutelle régionale le 09/11/2020.

Cette dernière modification budgétaire a permis d'ajuster plusieurs articles, d'ajouter les derniers projets imprévus et de supprimer les projets qui ne seront pas réalisés cette année, entre autres, suite au retard dû à la crise sanitaire, de plusieurs auteurs de projets ou d'entreprises ou simplement, les chantiers en attente de subsidiation. La plupart de ces dossiers seront réinscrits au budget 2021.

Le boni ordinaire à l'exercice propre est de 22.085 eur. Les faits marquants sont, en dépenses, la diminution aux charges de fonctionnement de la zone de secours (-69.380 eur repris en partie, par la Province) mais, en recettes, la suppression de la recette annuelle de la ristourne accordée depuis 2007, à la Commune pour sa sortie des emprunts CRAC (-81.512 eur). Ce déséquilibre négatif a été compensé par une dotation exceptionnelle aux communes, dans le cadre de la crise Covid (+14.248 eur).

Les nouveaux postes à l'extraordinaire, à engager en 2020, sont les suivants:

- Achat d'extincteurs bâtiments publics
- Evacuation eau point bas à Dinez
- Etude et travaux préparatoires au Lac de Bellemeuse
- Acquisition deuxième écran Led (occasion) pour remorque
- etc...

La vente de bois initialement budgétée à 528.000 eur puis révisée à la baisse à 358.000 eur, selon les estimations pessimistes du marché, apporte un montant surprenant de 662.000 eur, hors bois de chauffage aux particuliers. Ce montant inespéré va permettre de renforcer le fonds de réserve, en gardant le cap, sans, une fois de plus, augmenter les taxes. Dans le contexte actuel, c'est plus que jamais important. Hormis la redevance pour l'enlèvement des déchets qui ne dépend pas de la Commune, nous rappelons que les taxes n'ont plus été augmentées depuis 2001.

Le budget 2021 sera présenté à l'approbation du vote lors du Conseil communal du 22/12/2020.

De nombreux grands chantiers qui ont dû être reportés vont pouvoir, espérons-le, débiter rapidement l'année prochaine.

SPORTS

Houffalize, Naturellement sportive...

En termes d'infrastructure, l'éclairage Led des deux terrains de la JS Tavigny a été inauguré en comité restreint, Covid oblige. Le résultat est magnifique, avec de belles économies à la clé.

Tous les grands événements de l'année ont finalement, après plusieurs reports pour certains, été annulés. Les organisateurs préparent les événements 2021, en gardant espoir de pouvoir les mettre sur pied.

Nous apprenons que les Legend Boucles de Bastogne sont déjà supprimées et remplacées par une balade libre.

Nous reviendrons dans le bulletin communal de mars sur l'ébauche d'un calendrier événementiel sportif.

Pour les Clubs, tout est l'arrêt alors que tous les sportifs s'étaient entraînés et préparés pour vivre une belle saison, après la fin du deuxième tour 2019-2020 plus que chaotique. Ne vous découragez pas, continuez, dans la mesure du possible, de vous

entretenir.

Et merci aux bénévoles d'entretenir l'outil sportif en attendant mieux.

Nous sommes heureux que les cours et entraînements des – de 12 ans puissent encore avoir lieu, dans certaines disciplines.

Plusieurs beaux projets sont à l'étude pour être réalisés tout prochainement mais pour le mur d'escalade, nous attendons les subsides d'Infrasports pour engager.

La Commune et le Centre sportif viennent de remplir deux dossiers importants:

- Pour Infrasports, les projections de grands projets dans les quatre à cinq années prochaines
- La demande de labellisation « Adeps Commune Sportive » pour une durée de trois années.

Une fois de plus, je vous rappelle que le Centre Sportif est la véritable Maison des Sports de la Commune et j'invite les personnes qui souhaitent monter un dossier « Sport », à contacter Christophe Gaudron, au 061/28.90.52. Il pourra vous épauler, avec sa longue expérience.

(cfr article plus loin dans ce bulletin).

TOURISME

Houffalize, Naturellement touristique...

Après la fermeture du 13 mars au 15 juin, l'Horeca a pu compter sur une fréquentation exceptionnelle mais malheureusement, la deuxième vague de la pandémie a obligé le secteur à nouveau, fermer ses portes, en octobre.

C'est évidemment très triste mais les mesures sanitaires fortes prises par le CNS à l'égard du secteur touristique, événementiel, culturel...ainsi que les magasins dits « non-essentiels » doivent contrer ce mystérieux virus.

Puissent tous nos indépendants survivre à second confinement.

Quand on voit le monde qui a circulé en novembre, c'est d'autant plus regrettable mais la santé n'a pas de prix.

Cet afflux massif de promeneurs est certainement dû aux médias tv et radio qui vantent la beauté de notre belle Ardenne. Cette renommée nous servira assurément, dans des jours meilleurs.

Espérons que les secteurs économiques puissent repartir de l'avant, le plus vite possible.

Le parking Siam pour motor-homes n'a jamais connu un tel succès, selon les commentaires des motor-homistes et des fédérations, il jouit d'une excellente réputation (centre-ville, calme, eau, électricité, wi-fi, machine à laver, wc publics,...)

Durant cet automne, le service travaux a réparé et nettoyé en profondeur l'aire de pique-nique du sentier écologique au lieu-dit « Les Blancs Bois ».

Pour l'entretien des promenades, nous venons d'acquérir un SSV (véhicule léger tout terrain électrique). En optant pour ce type de moteur, nous garantissons une pollution zéro et un niveau sonore minimal. Ce véhicule permettra au personnel, souvent équipé de matériel lourd d'accéder à des endroits étroits et difficiles.

Le CNS du 27 novembre a fixé des modalités strictes pour les fêtes de Noël et de Nouvel-an. Néanmoins, nous décorerons Houffalize et les villages comme d'habitude. Nous vous invitons à en faire de même. Noël, c'est une fête d'espoir à quelques jours d'une nouvelle année qu'on se souhaite tous, meilleure.

ASSOCIATIONS & BENEVOLES

Houffalize, Naturellement animée...

Saison pratiquement blanche...

Merci aux bénévoles de ne pas se décourager et de revenir de plus bel, quand ce sera possible.

J'entends parfois des personnes qui veulent abandonner mais au contraire, rechargez vos accus et revenez hyper-motivés.

Comme on le répète assez souvent, une vie sans animation, c'est bien monotone. Nous avons besoin de tous les bénévoles pour rendre notre belle Commune tellement agréable et animée.

La Commune vient d'acquérir un second écran Led à fixer sur la remorque et ainsi pouvoir être déplacé. Ce qui permettra à l'écran Place Janvier 45 de rester fixe, c'est d'ailleurs l'engagement pris par le RSI avec le CGT.

Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous ont chers. Gardons espoir de jours meilleurs.

A bientôt.

*Pour le Collège,
Marc Knoden, Echevin*

AGRICULTURE

SÉCHERESSE

La commission agricole de la commune s'est réunie ce 22 septembre pour analyser les dégâts dus à la sécheresse de cet été. Nous avons reçu 109 dossiers qui ont été complétés et renvoyés au Service Public de Wallonie. La procédure d'acceptation est la suivante :

Une fois que l'ensemble des dossiers sont rentrés à l'administration (date limite le 31 décembre 2020), il faut que l'Institut Royal Météorologique reconnaisse l'exception climatique. Ensuite, une synthèse des dégâts est réalisée pour toute la région wallonne avec une évaluation budgétaire des dommages et enfin le processus de reconnaissance peut être enclenché.

Une fois la calamité reconnue, le Gouvernement wallon peut décider d'octroyer une indemnisation et, dans ce cas, si l'agriculteur respecte les conditions d'octroi, le processus d'indemnisation est enclenché ; une proposition d'indemnisation lui est envoyée qu'il peut accepter ou refuser en demandant que son dossier soit recalculé sur base d'éléments probants tels que possession d'une assurance pour ses cultures par exemple.

RAMASSAGE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Depuis de nombreuses années, la commune organise aussi un **ramassage des plastiques agricoles**, et cela deux fois par an. Malheureusement, cette année nous n'avons pas pu passer au printemps du fait de la crise sanitaire. Le ramassage a eu lieu les 9 et 10 septembre par les ouvriers et sur inscription préalable des agriculteurs.

Je rappelle l'importance de déposer des plastiques propres. A défaut, je demanderai aux ouvriers communaux de laisser ces plastiques sur place, à charge pour l'agriculteur d'apporter lui-même les plastiques au parc à conteneur.

TRAVAUX

RÉORGANISATION DU SERVICE TRAVAUX

Le collège communal a décidé de réorganiser le service travaux

de la commune à partir de ce 1er octobre.

Nous avons instauré un nouveau service de personnes responsables pour chaque ancienne section de la commune de Houffalize. Comme annoncé, nous souhaitons une plus grande proximité avec les habitants des villages, sachant que la ville de Houffalize est déjà dotée d'un tel service. Les habitants pourront contacter directement l'ouvrier dédié à leur ancienne commune ; ainsi, le service à la population sera plus efficace, plus rapide et plus convivial. Ces ouvriers seront aussi responsables de leur secteur ; ils seront dans leur secteur à raison d'une demi-journée par semaine.

Nous avons listé une série de petits travaux à réaliser par les « nouveaux cantonniers », tels que la vidange des poubelles publiques, le débouchage et le nettoyage des avaloirs, l'entretien du petit patrimoine ainsi que les abords des bâtiments publics (églises, chapelles, maisons de village, plaines de jeux ...), la taille de haies et arbustes sur le domaine public, l'entretien des affichoirs publics etc.

Il ne sera pas question de leur demander des travaux trop conséquents pendant leur prestation ; Il est bien évident que si des travaux plus importants doivent être entrepris, ils pourront toujours en référer au contrôleur des travaux ainsi qu'au collège.

Section	Jour	Ouvrier	N° de contact
Mabompré	Lundi	Jean-Philippe Gérard	0493/31.04.37
Mont	Vendredi	Philippe François	0498/90.28.48
Nadrin	Mercredi	Francis Parmentier	0498/90.28.54
Tailles	Jeudi	Martin Guidosse	0492/18.10.83
Tavigny	Vendredi	Tom Youcken	0492/18.07.25
Wibrin	Mardi	Bernard Cariaux	0498/90.28.43

TRAVAUX EN COURS

Comme vous le savez, cette année 2020 a été chahutée et divers travaux prévus ont dû être reportés à l'année prochaine. Tous les travaux prévus dans le cadre du Plan d'investissement Communal (PIC 2019-2021) ont subi quelque retard ; néanmoins divers chantiers subsidiés par la Région Wallonne seront réalisés en 2021 :

- La réfection de la rue de fin de ville à Houffalize a été attribuée à la société DEUMER pour le montant de 116.862,54€ et sera réalisée dès le printemps ;
- Les travaux dans les deux escaliers menant de la rue de Schaerbeek vers la rue Ville Basse seront réalisés dès le début de l'année 2021 ; les offres ont été ouvertes et sont actuellement à l'analyse par l'auteur de projet. Le montant devrait avoisiner les 210.000€
- Le cahier des charges pour la route de Rensiwez a été proposé au conseil communal de novembre ; les travaux pourront être réalisés dès le début de l'année prochaine ; le montant prévisionnel pour ces travaux est de 833.398,75€.
- La réfection de la route menant de Wibrin vers Achouffe ainsi que celle de Tavigny vers Wandebourcy devraient également être réalisées dans le courant de l'année 2021 ;
- Deux nouveaux hall pour le stockage de sel et le rangement de matériel seront réalisés aussi en 2021 pour un montant avoisinant les 230.000€ ; ces travaux se feront sur fonds propres ;
- Les travaux à la route de Brisy à Sommerain seront également réalisés dès l'année prochaine ; le cahier spécial des charges est en cours de réalisation et sera présenté au conseil communal de décembre. Cette voirie sera réalisée entièrement sur fonds propres pour un montant d'environ

300.000 euros. Nous profiterons de ces travaux de voirie pour remplacer ou ajouter des éléments linéaires sur ce tronçon ;

- La pose d'environ 400 mètres de filets d'eau et d'éléments linéaires est en cours ; ces travaux ont été attribués à la société LESAGE pour un montant de 35211 € TVAC. Ces travaux sont aussi entièrement réalisés sur fonds propres.
- Des filets d'eau ont ainsi été posés à Tailles en différents endroits, à Wibrin, à Petite Mormont, à Taverneux, à Ollomont ainsi qu'à Bonnerue.

ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

Vous avez certainement remarqué que de nouvelles poubelles ont été posées par le service travaux dans la ville de Houffalize. Ces poubelles ont bénéficié d'un appel à projet et ont été subsidiées à concurrence de 60% ; le coût de ces poubelles est de 24.511,21€ et le subside qui devrait nous parvenir est de 14.700.



Comme vous le voyez, ces poubelles sont munies de deux entrées plus petites que précédemment. Pour rappel, ces poubelles ne doivent pas être utilisées par les habitants du cru pour y déposer leurs résidus ménagers, ceux-ci devant être mis dans les sacs jaunes prévus à cet effet.

Nous n'avons évidemment pas oublié les villages ; de nouvelles poubelles y seront installées dans les prochaines années en espérant un nouvel appel à projet.

Pour le Collège,
José Guillaume, Echevin

ENERGIE

Afin de ne pas subir, et d'occuper un rôle plus que consultatif auprès de la Région Wallonne, le collège communal a opté pour une stratégie de limitation maximaliste des impacts de l'implantation d'éoliennes sur son territoire. Cette méthodologie se base sur l'absence de poids laissée aux avis des communes rendus à la R.W., qui reste la seule instance à déterminer les conditions d'octroi du permis pour le développement et l'exploitation de parcs éoliens. Je vous livre, ci-dessous un article faisant référence au manque de moyens des communes pour s'opposer à l'arrivée de l'éolien sur nos territoires. Les avis communaux et autres recours ne représentent nullement un moyen de contrer l'éolien.

[VAUX-SUR-SÛRE

Quatre éoliennes à proximité de l'autoroute, de Nives à Remichampagne.

Surprise dans la commune de Vaux-Sur-Sûre, quatre éoliennes sont en cours d'installation près de l'autoroute.

Des éoliennes sur la commune de Vaux-Sur-Sûre, ce n'est pas une première.

Pour rappel, Vaux-Sur-Sûre accueille déjà en son sein des éoliennes à la lisière de la commune, sur les hauteurs, entre Villeroix et Senonchamps.

Et le bourgmestre Yves Besseling avait toujours dit que le collège ferait chaque fois le maximum pour éviter que d'autres projets éoliens ne voient le jour sur le territoire valsurois.

Cependant, depuis quelques jours, des travaux ont été entamés à proximité de la sortie d'autoroute de Nives. Un projet de quatre éoliennes qui viendra donc s'installer...

... « Nous n'étions pas favorables à cette installation, mais la Région Wallonne a donné son accord voici une petite année, explique le bourgmestre. Notre avocat nous a dit qu'entamer une action en justice était peine perdue »...

...Si la commune de Vaux-Sur-Sûre n'a jamais été favorable à une arrivée massive de mâts sur son territoire, elle doit aussi composer avec des décisions qui la dépassent.

Quatre éoliennes vont être installées. D'autres projets sont déposés, mais la commune n'y est pas du tout favorable.]

(Source : L'Avenir du Luxembourg, le mardi 3 novembre 2020, auteur : Thierry Lefèbvre.)

Cet exemple malheureux d'une commune proche de la nôtre nous conforte dans l'idée que notre proactivité est pertinente et nécessaire, si nous voulons stopper une arrivée anarchique de projets qui seraient bien trop impactante pour nos concitoyens. L'appel à projet, lié aux recommandations que nous avons mis en place, reste le meilleur moyen de protection de notre territoire. Nous avons réagi à la multiplication des projets, et insistons sur la nécessité d'un cadrage en corrélation avec notre ruralité. Nous ne pourrions empêcher les opérateurs d'obtenir un permis auprès de la R.W., alors donnons-leur la possibilité de réaliser leur dessein, mais uniquement selon nos recommandations, avec moins d'éoliennes et plus distantes par



rappart à nos habitations pour limiter les désagréments tant que faire se peut. Nous nous sommes passés de promesse que nous ne pourrions tenir, mais nous continuons à défendre vos intérêts et à préserver notre cadre de vie au maximum de ce qui nous est accessible !

L'éolien fait partie de la transition énergétique qu'il nous faut réussir, mais pas à n'importe quelles conditions.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE PRÉVENTION CORONAVIRUS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Etant donné les mesures fédérales prévoyant la fermeture des commerces jugés non essentiels et de l'Horeca jusqu'au 13 décembre, sur proposition de l'ADL, le collège communal a adopté la prolongation de la date de validité des chèques commerces « Solidarité covid » jusqu'au 31 mars 2021.

En date du 3 novembre, l'ADL a déjà remboursé 76.450 euros aux commerçants des 117.500 euros distribués directement à la population. Du côté des cartes à remplir auprès de nos commerçants, le remboursement s'élève à 4.000 euros sur un maximum de 20.000 euros. Ces chiffres prouvent que vous avez majoritairement eu recours à cette action de soutien à notre secteur commercial local. Merci pour eux, mais un effort reste à faire, et il ne vous coûte rien, au contraire. Nous espérons que la prolongation de la date butoir d'utilisation permettra encore d'augmenter significativement cet appui à ce secteur tellement impacté par la situation sanitaire. Nous espérons que cette prolongation vous permettra de soutenir spécifiquement les commerces actuellement fermés, dès leur réouverture.

Nous ne nous arrêterons pas là... Notre devoir d'aide aux secteurs en difficulté doit continuer et s'établir également dans la durée. Nous étudions la possibilité de mettre en place un dispositif de communication plus intuitif au service des clients fidèles et potentiels de notre tissu économique, afin de faciliter son développement. Nous sommes en contact avec des concepteurs d'applications propres aux smartphones. Affaire à suivre...

SANTÉ

A l'heure d'écrire ces lignes, le 12 novembre, les courbes de nouveaux cas positifs au coronavirus ainsi que celle des hospitalisations semblent s'infléchir. Il semble donc que nous ayons atteint le pic de cette deuxième vague de contamination au covid-19.

Les efforts imposés à chacun d'entre nous ne sont pas sans conséquences, et nous impactent tous. Nous devons, chacun et chacune, adopter des sacrifices divers et variés, influençant notre vie à des degrés différents. Ils touchent nos activités économiques, professionnelles, nos relations familiales, sociales, nos loisirs ou nos comportements habituels. Il est difficile, voire impossible, de tirer des conclusions sur l'impact de ces mesures collectives sur la propagation de cette pandémie. Par contre, le bénéfice indéniable de l'adoption de ces obligations est atteint,

car l'objectif d'absorption des nombreux patients hospitalisés dans nos institutions de soins de santé fut critique mais est atteint. Sans cela nos hôpitaux auraient dû prendre des choix extrêmes de sélection des prises en charges, et subir une charge de travail non acceptable pour un personnel déjà à la limite de ce qui est humainement supportable. Je peux vous témoigner de toute l'énergie déployée et de l'humanité apportée à nos malades. La souffrance, l'angoisse, l'isolement des siens, le combat pour la vie que mènent les personnes lourdement atteintes par ce virus restent épuisants mais n'auront jamais mis à mal la qualité des soins et l'empathie du corps médical, paramédical et technique. La société dans sa totalité participe à traverser ces moments et contribue à rejoindre le bout du tunnel, en espérant y arriver le plus nombreux possible. C'est le lissage de la courbe d'hospitalisations dans le temps que vous avez permis qui en est la première raison.

Soulignons l'exemplarité de certains, qui spontanément soutiennent les plus impactés et/ou démunis. Que ce soit par des heures de bénévolat au service des prestataires de soins, la réalisation de masques ou visières de protection, des gestes de soutien téléphoniques ou encore la réalisation des achats pour les plus isolés, etc...

Tous les citoyens avaient, et ont encore, un rôle primordial à



tenir lors de la crise que nous traversons. Personnellement, chacun d'entre-nous a pu endosser le rôle de héros, même si certains portent le costume en ronchonnant. Pourtant l'effort est collectif et la pression se répartit sur l'ensemble de notre société, à des degrés divers, certes, mais chacun se doit d'apporter sa pierre à l'édifice du défi qui nous occupe depuis maintenant neuf mois. Lorsqu'un navire traverse la tempête, il faut que chacun prenne son poste et garde le cap.

Mes meilleurs sentiments accompagnent celles et ceux qui ont perdu un membre de leur famille au cours de ces dernières semaines, ou qui actuellement ont encore quelqu'un qui lutte contre ce virus.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres. Appliquez les gestes barrières.

Pour le Collège
Philippe Cara, Echevin

AVIS À LA POPULATION

Prochain bulletin communal

Début mars 2021.

**Date de délai de remise des articles :
15/02/2021.**



**!!! Les articles remis
après cette date
ne seront plus pris
en considération !!!**

Vous pouvez dès à présent envoyer vos articles RELUS ET CORRIGÉS sous format WORD uniquement (pas d'affiches !), auprès de l'Administration Communale de Houffalize à Florence CAPRASSE – florence.caprasse@houffalize.be

Remarques : le nombre de pages du bulletin étant limité, nous ne pouvons répondre favorablement aux demandes de réservation d'emplacement dans le bulletin communal. De plus, seuls les articles en lien direct avec notre commune pourront être diffusés.

Si vous souhaitez annoncer vos manifestations pour l'année, n'hésitez pas à nous en faire part, nous nous ferons un plaisir de les ajouter au calendrier des festivités et d'en faire la publicité au sein du bulletin communal, sur le site internet et sur la page Facebook. Pour plus de facilité, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer via courrier ordinaire :

Administration communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n°1 6660 Houffalize ou via courriel florence.caprasse@houffalize.be

Pour les activités des mois de mars, avril, mai et juin 2021, le document doit nous être retourné pour le 15 février 2021

Nom du groupement ; adresse mail et numéro de téléphone du responsable	Type de manifestations	Date de la manifestation	Heure de la manifestation	Lieu de la manifestation

Vos coordonnées seront strictement utilisées dans le cadre du présent objet et ne seront en aucun cas diffusées à des tiers.

Urbanisme

PRIMES COMMUNALES

	Délai d'introduction du dossier endéans les :	Montant
Acquisition/ Construction	12 mois suivant l'acquisition ou la 1 ^{ère} domiciliation	500€
Capteurs solaires thermiques	12 mois suivant la date de facturation des travaux	250€
Panneaux photovoltaïques	12 mois suivant la date de facturation des travaux	250€

Retrouvez auprès du **SERVICE URBANISME** de notre administration tous les renseignements, règlements et formulaires relatifs à ces primes, ainsi qu'à celles mises en place par le département du logement et de l'énergie du Service Public de Wallonie, et de la Province du Luxembourg.

RAPPEL

Le Règlement Communal d'Urbanisme précise les gammes de couleurs à employer pour l'enduit traditionnel ou le badigeon des bâtiments, à savoir :

« ...*Des revêtements rapportés*

- Soit l'enduit traditionnel dans la gamme de couleurs de blanc cassé de gris et de texture talochée ou grattée ;
- Soit le badigeon dans la gamme de blanc cassé de gris appliqué sur un des matériaux apparents précités ou sur maçonnerie de briques ou de matériaux contemporains... »

Toute autre couleur reste interdite sur le territoire de la Commune.

Aucun argument de comparaison avec des tons utilisés mais non autorisés sur d'autres bâtiments ne sera évidemment justifiable. Donc la MISE EN ŒUVRE d'un permis obtenu doit être CONCORDANTE au PERMIS DELIVRE.

Cette remarque est d'autant plus importante que lors de la délivrance des rôles de notaire (document nécessaire en cas de vente d'un bien foncier) il est régulièrement demandé si le bâtiment correspond au permis délivré si ce dernier était nécessaire.

ATTENTION :

Le Collège communal rappelle avec insistance la nécessité conformément à la législation d'obtenir préalablement un permis d'urbanisme voire également un permis d'environnement préalablement à tout commencement de travaux tels que précisés au Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et au Décret relatif au permis d'environnement. Il est impossible de reprendre une liste exhaustive des projets soumis à autorisation. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec notre SERVICE URBANISME.

Le service de l'urbanisme sera accessible au public tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi toute la journée.

- Pour les anciennes communes de Mabompré, Nadrin & Wibrin - 061/28.00.56
- Pour les anciennes communes de Houffalize, Mont & Tavigny - 061/28.00.58
- Pour les anciennes communes de Tailles - 061/28.00.57

Trophée Communal du Mérite Sportif et du Bénévolat 2020



Candidature 2020

A renvoyer à l'Administration Communale de Houffalize
Echevinat des Sports, Rue de Schaerbeek, 1 à 6660 Houffalize
Vinciane HAZEE – Obligatoirement avant le 28 Février 2021

1. S'il s'agit d'une personne :

NOM : Prénom :
Age :

Adresse :
Lieu et date de naissance :

Performance justifiant la candidature au titre de
lauréat du Trophée Communal du mérite sportif

Date Signature

J'affirme sur l'honneur que les renseignements qui
précèdent sont sincères et complets.

2. S'il s'agit d'une équipe ou d'un groupement sportif :

Dénomination complète :

Délégué officiel :
NOM : Prénom :

Adresse :
Lieu et date de naissance :

Performance(s) justifiant la candidature au titre de
lauréat du Trophée Communal du mérite sportif

Date Signature

J'affirme sur l'honneur que les renseignements qui
précèdent sont sincères et complets.

3. S'il s'agit d'un(e) bénévole:

NOM : Prénom :
Age :

Adresse :
Lieu et date de naissance :

Performance justifiant la candidature au titre de
lauréat du Trophée Communal du bénévolat

Date Signature

J'affirme sur l'honneur que les renseignements qui
précèdent sont sincères et complets.

Champion de Belgique 2020

Octroi d'une récompense pour ce titre

1. S'il s'agit d'une personne

Nom : Prénom :

Adresse :
Lieu et date de naissance :

Performance justifiant la candidature au titre de lauréat du
Trophée Communal du bénévolat

2. S'il s'agit d'un groupement de personnes

Nom du groupement :
Adresse :

Personne de contact :

Performance justifiant la candidature au titre de lauréat du
Trophée Communal du bénévolat

NB : toutes coupures de presse attestant des résultats sportifs peuvent être jointes au présent formulaire.

Recrutement

POUR LES BESOINS DU SERVICE TRAVAUX, LA COMMUNE RECRUTE DES ÉTUDIANTS.

Si un travail t'intéresse, tu peux retourner le formulaire ci-dessous, pour le 22 janvier 2021 au plus tard, à l'Administration Communale – Rue de Schaerbeek 1, 6660 HOUFFALIZE ou par mail à l'adresse : michel.martin@houffalize.be

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

N° téléphone ou GSM :

Adresse mail :

Souhaite travailler, comme étudiant, au Service Travaux pour l'année 2021 :

(Si vous le souhaitez, vous pouvez cocher plusieurs choix).

- VACANCES DE PÂQUES, du 05 au 16 avril 2021
- VACANCES D'ÉTÉ :
 - du 01 au 31 juillet 2021
 - du 12 juillet au 14 août 2021
 - du 03 au 31 août 2021
- VACANCES DE TOUSSAINT, du 03 au 05 novembre 2021

COMMUNICATION

Sapeurs pompiers

SAPEURS POMPIERS
POSTE 08 - HOUFFALIZE
amicale.pompiers.houffalize@gmail.com



Madame, Monsieur,

Dans un souci d'être toujours plus présent et disponible pour le citoyen, nous avons décidé, comme pour l'année dernière, de distribuer notre calendrier via Bpost.

Vous le trouverez dans votre boîte aux lettres dans la semaine du 7 décembre, nous vous laissons le libre choix du montant que vous souhaitez verser afin de nous soutenir, au moyen du bulletin de virement joint avec.

Nous tenons aussi à vous remercier, pour les dons reçus tout au long de l'année.

En vous remerciant d'avance, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur, joie, santé et prospérité pour l'année 2021. Prenez soin de vous ainsi que de vos proches.



L'amicale des pompiers

INVENTAIRE (Ancienne Justice de Paix)

Pour renseignements et visites : 0498/90.28.59 (Dubucq S.)
 Faute de nullité, la soumission sera transmise à l'Administration Communale (rue de Schaerbeek n°1 – 6660 Houffalize) par courrier recommandé ou déposée contre récépissé à la même adresse avant le 15/01/2021, sous double enveloppe fermée avec la mention : « soumission pour ... (veuillez préciser l'objet pour lequel vous soumissionnez). L'offre la plus élevée sera retenue.

Administration communale de Houffalize
 Auriane BOUILLON - Service Marchés publics
 Rue de Schaerbeek, 1 6660 Houffalize

INVENTAIRE (Ancienne Justice de Paix) - Levé le 19/12/2018

Etabli par étage comme suit :

1 Cave - 2 Rez-de-chaussée - 3 Etage - 4 Garage

1. Cave :

Etagère métallique (1x) – Réf. MB1



2. Rez

Armoire/banc (2x) – Réf. MB2



Table blanche(1x) – Réf. MB3



Armoire bibliothèque (1x) – Réf. MB4



Code belge (17 livres) – Réf. MB5



Chaise en chêne panier paille (4x) – MB6



Armoire colonne (1x) – MB7



Etagère métallique (1x) – MB8



Fauteuil avec panier paille (2x) – MB9



Bureau métallique (1x) – MB10



Bureau en bois (1x) – MB11



Table (1x) – MB12



Table de bureau (2x) salle avec tache de couleur – MB13



Chaise oscillante grise (3x) – MB14



Table en bois avec allonge (1x) – MB15 Z / Chaise classique noir (3x) – MB16



Chaise oscillante noire (1x) – MB17



Table Brune (1x) — MB18



Chaise oscillante grise (4x) – MB27



Chaise en bois (1x) – MB28



Bureaux de maître (1x) — MB19



Armoire vitrée (1x) — MB20



Ancienne chaise de bureau (1x) – MB29



Ancienne machine à écrire (1x) – MB30



Chaise en Bois avec cuir rouge (3x) - MB21



Lustre noir (1x) — MB22



Lustre en bronze (1x) – MB31



Lustre en fer forgé (1x) – MB32



Colonne vitrée (3x) – MB23



Petite colonne vitrée (4x) – MB24



4. Garage :

Bureau en bois (1x) – MB33



Poêle à mazout (1x) – MB34



3. Etage :

Ancien meuble cuisine (année 50) – MB25



Ensemble de 6 chaises – MB26



Poêle à bois (1x) – MB35



Ensemble de meuble ancienne table d'audience (1x) – MB36



Déneigement

Le numéro d'appel pour le déblaiement des neiges est 061/28.85.40
Afin de faciliter le travail de déneigement de nos ouvriers ainsi que celui des entreprises privées, nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules le long des voiries en période de grand froid. Si vous possédez une allée ou un garage, merci de laisser votre véhicule à l'intérieur afin d'éviter tout accident.

En effet, le travail de déneigement se fait généralement de nuit, sur des sols glissants et des chemins souvent étroits.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous réserverez à cette demande.

Service Travaux

Fête laïque 2021

Les inscriptions sont ouvertes !

Votre enfant est en 6ème primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches ? Avec la Fête laïque, c'est possible !

La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un moment précieux pour les enfants ! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Psssst... l'année 2021 sera particulière ! En effet, les enfants inscrits en 2020 qui ont malheureusement vu leur fête annulée en raison du

covid-19 et ceux inscrits pour 2021 prépareront ensemble le spectacle, les anciens partageant aux plus jeunes leur expérience liée à leur entrée en secondaire.

Informations pratiques

La Fête laïque de la région de Vielsalm, Gouvy, Houffalize et Manhay se déroulera le **samedi 3 avril 2021 à 15h00 à Salmchâteau**. Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Inscriptions : CAL/Luxembourg ASBL 061/22 50 60 ou courier@cal-luxembourg.be

www.calluxembourg.be

Enquête publique

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE HOUFFALIZE informe que, sous réserve d'approbation par le Conseil communal,

La S.A. VERELST INDUSTRIEBOUW – Mr WIM VERLINDEN
Ayant son siège à 2580 PUTTE, Kleine Boom, 15

a introduit une demande de permis d'urbanisation ayant trait à un bien sis Mont, 6661 HOUFFALIZE, et cadastré Houffalize Division III, Section B, n° 1509 A, 1511C et 1548 A.

Le projet consiste en la création d'une voirie d'accès au site à urbaniser avec 7 zones de constructions en vue de réaliser 7 unités d'habitations unifamiliales et présentant les caractéristiques suivantes :

- Enquête publique conformément aux articles D.IV.41 et R.IV.40-1 du Code du Développement territorial et conformément à la section 5 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale :
 - La demande de permis porte notamment sur l'ouverture, la modification ou la suppression d'une voirie communale : Création d'une voirie d'accès au site à urbaniser à Mont – 6661 HOUFFALIZE
- Le projet s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide : Guide Communal d'Urbanisme GCU-UU3 :
 - Utilisation de la toiture plate pour les volumes annexes ;
 - La hauteur sous corniche des volumes annexes est supérieur à 3m ;
 - La superficie au sol des volumes annexes est supérieur à 50% par rapport à la superficie au sol du volume principal;

En conséquence, le dossier de demande de permis d'urbanisation peut être consulté au Service communal de l'Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1, 6660 HOUFFALIZE, durant la période d'enquête publique du **07 décembre 2020 au 06 janvier 2021**, les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le samedi matin de 9h00 à 11h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période d'enquête publique par courrier adressé au Collège communal, rue de Schaerbeek, 1, 6660 HOUFFALIZE, ou déposées auprès du Service communal de l'Urbanisme aux jours et heures précités.

A peine de nullité, tout envoi par courrier est daté et signé. Seules les observations et réclamations écrites ayant été envoyées avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête pourront être valablement prises en compte.

Tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques en prenant rendez-vous au 061/28 00 40- 061/28 00 58.

La séance de clôture de l'enquête publique se déroulera le 07 janvier 2021 de 11h00 à 12h00 au cours de laquelle les réclamations et observations orales pourront être émises et les dernières observations écrites pourront être déposées.

Le Directeur général,
J.-V. BROUET

PAR ORDONNANCE :



Houffalize, le 12 novembre 2020

Le Bourgmestre,
M. CAPRASSE

AVIS AUX ÉTUDIANTS

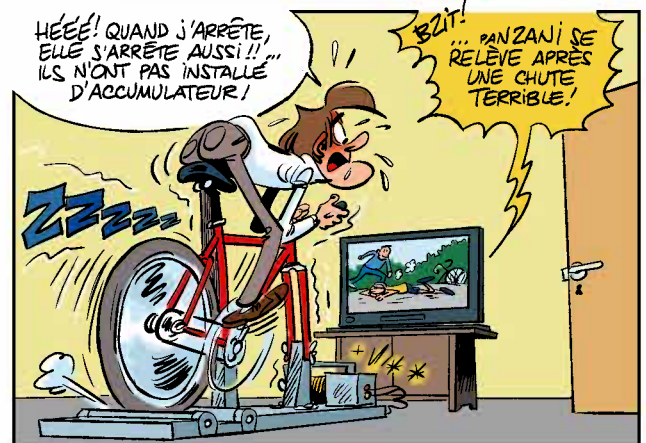
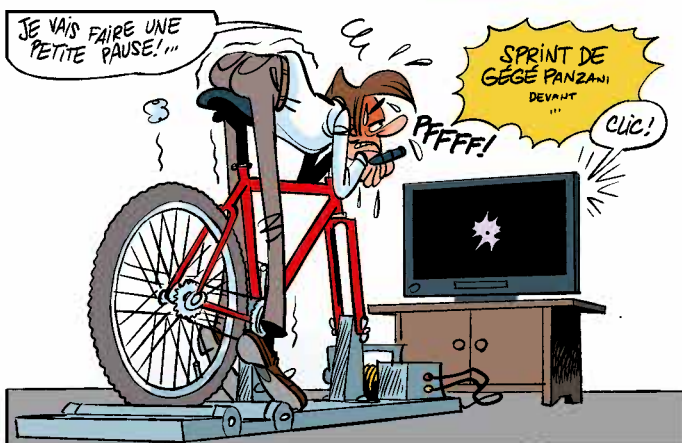
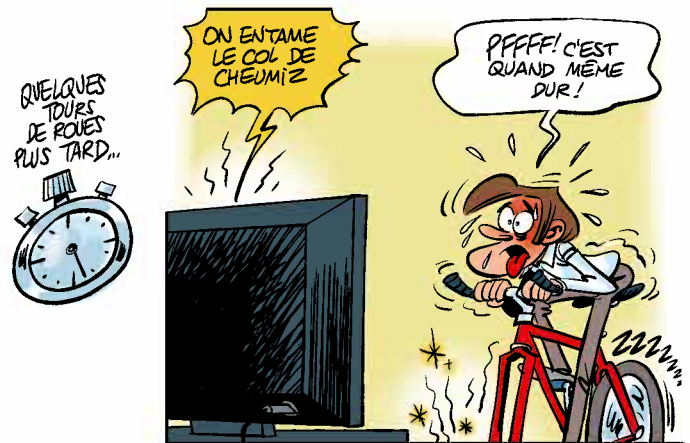
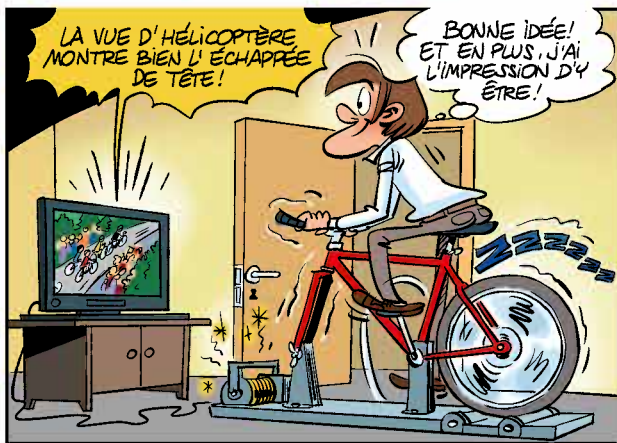
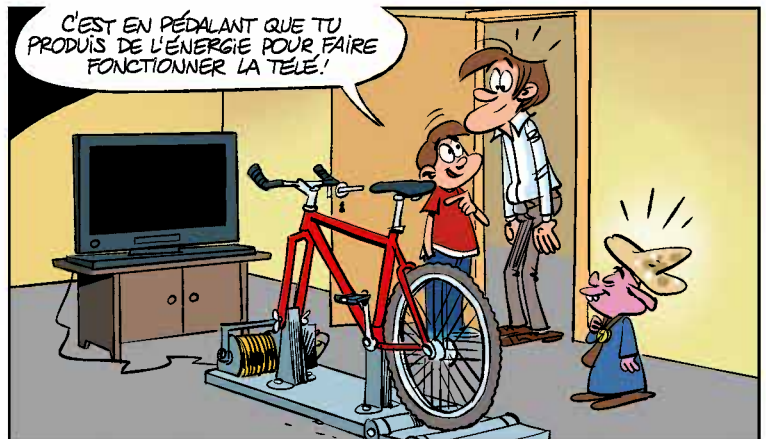
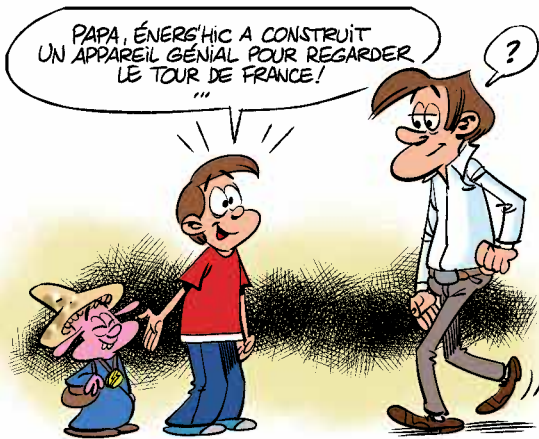
BESOIN D'UNE CONNEXION INTERNET POUR SUIVRE TES COURS À DISTANCE? OU AUTRES.

L'EPN D'HOUFFALIZE EST LÀ POUR TOI

RUE DE SCHAERBEEK, 18-20
061/27.85.07
POUR TOUTES INFORMATIONS, CONTACTEZ
VANHAMME ROXANE

Lundi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 13h à 16h
Jeudi de 13h à 15h30

C'EST PAS DU JEU



Permanences

LIBRAMONT

• GRAND'RUE 1, B-6800 LIBRAMONT
Tel : 061/620.160 / guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
<http://energie.wallonie.be>

PERMANENCES À :

- BASTOGNE : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
- NEUFCHÂTEAU : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
- VIELSALM : jeudis jours de marché (9h30-12h)
- HOUFFALIZE : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
- MARTELANGE (Guichet d'Arlon) : 2^{ème} jeudi (1h5-18h)
- WELLIN : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
- BOUILLON : 4^{ème} jeudi (13h-16h)
- BIÈVRE : 4^{ème} jeudi (9h-12h)

PRIME HABITATION : NOUVEAUTÉS ET DÉTAILS PRATIQUES

La prime Habitation est entrée en vigueur en Wallonie le 1er juin 2019. Avec ce système, une cohérence technique au niveau de la rénovation et de la synergie dans les travaux : énergie, salubrité et sécurité sont évaluées en même temps.

Avec ce nouveau système, quelques nouveautés :

1. Les bâtiments doivent, préalablement aux travaux (rénovation ou transformation), être analysés par un **auditeur agréé par la Wallonie** (<https://energie.wallonie.be>). L'audit logement est payant mais il donne droit à une prime dont le montant dépend des revenus.
2. Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur enregistré à la Banque Carrefour des Entreprises (**les travaux effectués soi-même ne donnent plus droit à une prime**). Certains accès au métier sont parfois nécessaires également.
3. Le montant des primes est calculé en fonction de la catégorie des revenus du ménage (du demandeur) et, au niveau des travaux d'économie d'énergie, des **kWh économisés** par amélioration.
4. Certains isolants donnent droit à une majoration de 25% de la prime, pour autant qu'ils soient biosourcés à **hauteur de minimum 70%**.

...et des nouvelles conditions d'éligibilité :

5. Les **bâtiments existants de plus de 15 ans** (et non plus seulement les logements de 20 ans) pour autant que, après travaux, le bâtiment soit affecté à un usage résidentiel.
6. Toute **personne physique** (pas les personnes morales), peu importe son niveau de revenu (**plus de plafond supérieur de revenus**).
7. **Un logement, ou un bâtiment, même s'il est divisé en plusieurs logements**, pour autant que, chaque logement, après travaux, réponde aux conditions d'éligibilité.
8. **Les propriétaires-bailleurs**, pour autant qu'ils s'engagent à respecter la grille indicative des loyers. Faites le test : <https://loyerswallonie.be/>

L'ordre des travaux sera organisé dans l'audit par « bouquet ». L'ordre et les recommandations de l'auditeur devront être respectés pour que les primes puissent être libérées. Le bouquet de priorité 1 reprend l'ensemble des travaux obligatoires, typique-

ment : étanchéité du toit, mэрule, électricité, gaz et/ou stabilité du logement. Les bouquets 2 et suivants, reprendront les travaux à effectuer sur l'enveloppe (de paire avec les travaux induits) qui auront pour effet de diminuer les besoins énergétiques nets du logement *.

* Les besoins nets en énergie représentent l'énergie que les systèmes de chauffage doivent fournir à l'ambiance pour compenser les déperditions thermiques en hiver tout en assurant la température intérieure définie (température de consigne).

RÉNOPACK : DISPENSE DE L'AUDIT PRÉALABLE POUR CERTAINS TRAVAUX

Vous prévoyez des **travaux de toiture (assainissement et/ou isolation) ou d'électricité ?**

→ Financez vos travaux par un Rénopack (prêt 0% proposé par la Wallonie) pour bénéficier des primes tout en étant dispensé de l'audit préalable.

UN CHAUFFAGE CENTRAL SUR LES RAILS POUR L'HIVER 3 OPÉRATIONS POUR SE CHAUFFER SANS GASPILLER

Tout d'abord, effectuez le **contrôle périodique obligatoire de la chaudière** par un technicien agréé :

- **tous les ans** pour les chaudières au mazout et à biomasse (bois, pellet...),
- **tous les 3 ans** pour les chaudières au gaz (puissance < 100 kW)

En pratique, le contrôle et l'entretien de la chaudière sont généralement liés. Un entretien régulier permet de limiter le risque de panne, mais aussi de diminuer la consommation de combustible de 5% et d'augmenter la sécurité.

(liste des techniciens agréés disponible via : <http://www.awac.be>)

Ensuite, **vérification de la régulation** : au niveau du thermostat les températures de consigne (19° en présence et 16° en cas d'absence et la nuit) et les horaires doivent correspondre à votre rythme de vie. On vérifie aussi le bon fonctionnement des vannes thermostatiques.

Si ce n'est pas automatique, réglez la température de l'eau de la chaudière manuellement au fil de la saison de chauffe via l'aquastat. Comme les besoins de chauffage sont liés à la température extérieure, il est intéressant d'en tenir compte et d'adapter la température de l'eau dans les circuits en fonction de celle-ci.

L'entretien des radiateurs : pour que les radiateurs diffusent bien la chaleur, ils doivent être dégagés de tout objet, dépourvus de poussière et être purgés (l'air qui s'est introduit dans le circuit empêche les radiateurs de fonctionner à pleine puissance). Une fois que tous les radiateurs sont purgés, vérifiez la pression du circuit d'eau et ajoutez-en si nécessaire. On en profite pour installer des panneaux réflecteurs sur les murs extérieurs à l'arrière des radiateurs pour encore plus d'efficacité et on isole les tuyaux d'eau chaude entre la chaudière et les radiateurs.

A l'heure actuelle, les permanences des Guichets Energie Wallonie se tiennent uniquement sur rendez-vous.

Veillez contacter les consultants au plus tard, l'avant-veille de la permanence pour fixer votre rendez-vous :

- 061/620.160
- guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be



Rénopack-Rénoprêt : des prêts à taux 0

COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

Avec les aides-primés, prêts- de la Wallonie c'est possible !

Au-delà des petits gestes et des petits investissements, il est souvent nécessaire de réaliser des travaux d'une certaine ampleur pour améliorer, de manière structurelle, les performances énergétiques de votre logement.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire, des solutions existent pour entreprendre, dès maintenant, vos travaux de rénovation !

Changement de châssis, remplacement de chaudière, isolation..... ; c'est par milliers d'euros que se chiffrent alors les devis et il n'est pas toujours aisé pour un ménage de dégager cet argent.

La Wallonie a développé, via la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) et le Fonds du Logement, le **prêt à taux réduit ou au taux zéro** qui est accessible à 80 % des ménages wallons. Ce prêt permet d'investir dans de nombreux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Sous certaines conditions, le prêt peut atteindre jusqu'à **60.000 €**, le remboursement par mensualité est étalé sur une période de maximum **30 ans** (en fonction des revenus du ménage et du projet).

Que vous financiez vous-même vos travaux ou que vous optiez pour un prêt à taux zéro, vous pourrez bénéficier des primes Habitation pour de nombreux travaux. Plus d'information disponible sur **primeshabitation.wallonie.be** ou auprès du **Guichet Energie Wallonie de Libramont** (061/620160)

Pour plus de renseignements en province de Luxembourg, vous pouvez contacter

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT
COUTE AUSSI DE L'ARGENT

Province de Luxembourg	Famenne-Energie
Grand rue 1	Rue Saint Laurent 14
6800 Libramont	6900 Marche en Famenne
063/212661	084/244881
ecopack@province.luxembourg.be	info@famenne-energie.be

Crédit Social du Luxembourg	La Terrienne du Luxembourg
Rue Général Molitor 22	Rue Porte Haute 21
6700 Arlon	6900 Marche en Famenne
063/232674	084/322102
v.pypaert@creditsocial-lux.be	Terlux1307@gmail.com



Retour sur la Semaine du commerce équitable 2020

Malgré les circonstances, l'ADL et la MCFA étaient, comme chaque année, au rendez-vous pour promouvoir les produits locaux et sensibiliser la population au commerce équitable :

- D'animations en collaboration avec les Z'ateliers est né le **jeu de piste Sur les traces du commerce équitable à travers les vitrines de la ville**. Une façon ludique et originale d'aborder les 10 principes du commerce équitable. Bravo aux gagnants qui remportent un panier garni de produits locaux et équitables !

- **Pourquoi et comment proposer des produits équitables/locaux à mes clients?** Une soirée à destination des Horeca dans le but de « démystifier » la difficulté de se fournir en produits locaux et équitables! Ce fut également l'occasion pour les producteurs et Horeca de nos communes de se rencontrer. Merci aux participants et à nos collègues des ADL de Tenneville-Sainte Ode-Bertogne et Bastogne pour l'organisation conjointe.

Retour sur la Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie

Covid oblige, l'édition 2020 de la Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie de la Sowaccess s'est déroulée en ligne.

Cette année, la CCILB et la Plateforme création d'activités, dont fait partie l'ADL, avaient donc prévu deux webinaires avec comme thèmes :

- Comment valoriser une entreprise en contexte de crise? Comment concilier le point de vue du vendeur et de l'acheteur dans ces circonstances ?" par Best Value.
- Comment préparer au mieux la succession de son patrimoine mobilier et immobilier? Quelles sont les différentes options? A quoi faut-il penser en dehors des aspects fiscaux et financiers?" par ING.

Merci aux participants et intervenants

Retrouvez la liste des commerces ouverts ou proposant des livraisons/retraits, ainsi que des restaurants avec plats à emporter sur le site www.adl-hlr.be

Aujourd'hui plus que jamais,



MA COMMUNE
mes achats

A LA RECHERCHE D'UN CADEAU LOCAL ET ORIGINAL?

COFFRET CADEAU HOUFFALIZE LA ROCHE

UN LIVRET REMPLI D'OFFRES EXCLUSIVES CHEZ LES COMMERÇANTS ET HORECA DE VOTRE COMMUNE

Info & points de vente: info@adl-hlr.be - www.adl-hlr.be - 061/28.00.65

PROLONGATION

CHÈQUE COMMERCE 5€

Houffalize

Chèque valable auprès de tous les commerces indépendants, Horeca, entreprises de la commune de Houffalize (sous réserve d'acceptation).

ADL

VALIDITÉ JUSQU'AU 31 MARS 2021

LE METIER D'ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS

FOCUS METIER DE L'ADL HOUFFALIZE-LA ROCHE

Le métier d'accueillant(e) d'enfants est parfois peu reconnu. Pourtant, c'est un réel service à la population que rendent ces travailleurs. Voilà pourquoi l'ADL souhaite mettre en lumière ce métier mal connu et en pénurie sur nos communes.



Longtemps, les accueillant(e)s d'enfants ont souffert d'une image peu valorisée. Aujourd'hui, ces femmes, mais aussi ces hommes, sont reconnus comme des professionnels à part entière, d'autant plus depuis la réforme de l'ONE qui leur confère un statut de salarié.

« Dans ce monde actuel, les deux parents sont amenés à exercer un emploi. Il est primordial qu'ils puissent faire confiance à une autre personne qui va se charger d'assurer la garde de leur enfant. » note Marie-Paule, accueillante à Wibrin.

L'accueillant(e) d'enfants représente, en effet, un maillon important de la vie économique locale (sans oublier sa dimension sociale) : les possibilités de gardes d'enfants sont un véritable incitant pour les jeunes parents qui souhaitent s'installer dans une commune ; sans possibilité de garde, pas d'emploi ! Les places d'accueil sont également ouvertes aux parents en formation, en recherche d'emploi, qui désirent sociabiliser leur enfant ou encore ressentent tout simplement le besoin de souffler.

FORMATIONS DANS LA RÉGION

Section puériculture de l'Athénée Royale de La Roche-en-Ardenne (enseignement professionnel)

Auxiliaire de l'enfance à IEPSCF Vielsalm (promotion sociale)



Patience, créativité, organisation, écoute... voilà autant de mots qui décrivent les qualités d'un(e) accueillant(e), cette personne à qui vous confiez la garde de votre enfant, mais pas seulement ! « On est aussi là pour les aider à faire leurs premiers pas dans la vie (manger, parler, marcher, jouer...) » précise Rosa, accueillante à Buret.

« Je leur apporte beaucoup, comme eux m'apportent aussi »

Elles viennent de divers horizons et ont des parcours personnels et professionnels différents, mais une chose les rassemble : la passion pour leur métier. « Les enfants m'apportent un épanouissement personnel » décrit Charline, accueillante à La Roche ; « Je leur apporte beaucoup comme eux m'apportent aussi » spécifie Rosa.



Le métier d'accueillant(e), un métier de proximité et d'avenir qu'accompagne au quotidien les P'tits Soleils, service d'accueillant(e)s, sur les communes de Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Gouvy et Vielsalm. Grâce à son équipe, les P'tits Soleils encadrent et soutiennent les accueillant(e)s au quotidien (aide administrative, formation continue, matériel de puériculture...).

VOUS AVEZ LE PROJET DE DEVENIR ACCUEILLANTE?

Contactez
les P'tits Soleils A.S.B.L.
Courtil 128, 6670 GOUVY
Tel. : 080/64.38.14

ou consulter le site de l'ONE:
www.one.be/professionnel/milieux-daccueil/devenir-accueillante-denfants/



NOËL AU THEATRE

3 spectacles magnifiques proposés aux familles. Une découverte théâtrale suivie d'un moment convivial avec gaufres et chocolat chaud. En décembre, animations artistiques dans les écoles de la région pour faire découvrir aux enfants l'univers de ces spectacles. Masque obligatoire pour les plus de 12 ans (Règles Covid-19 en vigueur) Entrée (spectacle + goûter sympa) : 5€/ personne

COMME LA PLUIE



MERCREDI 30 DECEMBRE 2020 – 15h

Foule Théâtre
WIBRIN (Houffalize) - Ecole communale de Wibrin, Rue de l'école, 23 - Pour tous, dès 7 ans (55 min.)

C'est incroyable, non ? qu'il y a 25 ou 30 000 ans, des hommes, des femmes aient réalisé des dessins sur les parois de grottes dans lesquelles ils sont passés ... , et que la falaise au-dessus de la grotte se soit effondrée, enfermant des chefs d'œuvre, les protégeant du vent, du froid, des animaux, des hommes pendant des millénaires. Et nous, qu'aurions-nous envie de laisser, que des spéléologues pourraient découvrir dans 25 000 ou 30 000 ans ? Sous les yeux intrigués et fascinés des spectateurs, le comédien dessine, gribouille, efface, recommence, transforme... et partage avec le public le plaisir des choses simples et sans doute essentielles.

Réservation obligatoire : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 – stephane.depre@houffalize.be

LA PORTE DU DIABLE SAMEDI 2 JANVIER 2021 – 15h

Les Royales marionnettes
CHERAIN (Gouvy) – Ecole communale de Cheraïn, Cheraïn, 33A - Pour tous, dès 5 ans (45 min.)



Issus d'une illustre famille de marionnettistes liégeois, ils réapparaissent chaque année. La vieille charrette à bras familiale est tirée sur la place. Didier grogne quelques mots, empoigne les gamins turbulents et apostrophe les parents mal élevés qui confondent son castelet ambulante avec leur télévision. Tandis que le cadet harangue la foule, l'aîné installe ses vieilles marionnettes sur la charrette. Un spectacle mêlant tradition et actualité, engagé, haut en couleurs, où adultes et enfants s'amuseront du jeu des marionnettes pour les uns, de la truculence des comédiens pour les autres.

Réservation obligatoire : Francine Duplicy : 0495/ 46 78 15



AMANDA & STEFANO DIMANCHE 3 JANVIER 2021 – 15h

Théâtre du Sursaut
NEUVILLE (Vielsalm) – Salle « Les Pîpîres », Neuville, 48
Pour tous, dès 3 ans (45 min.)

Amanda et Stefano sont côte à côte derrière leur table respective.

Ils se connaissent. Ils aiment ce temps à vivre ensemble, mais... Selon elle, il est un peu rigide ; Selon lui, elle est assez sauvage ; Selon lui, il est méthodique ; Selon elle, elle est ludique. Alors, ils cherchent ensemble comment fonctionner à deux. Et surtout, ils trouvent car l'amitié est importante pour eux. Dans ce joyeux laboratoire d'émotions, ils sculptent ensemble leur relation et leur capacité à s'amuser d'un rien. À l'image de Laurel et Hardy, leurs quiproquos sont une sorte de routine. Le tout saupoudré d'impertinence pour que le plaisir soit grand... Réservation obligatoire : Fernand Léonard : 080/ 21 68 78

CINE-CLUB

MOULIN ROUGE (1952)

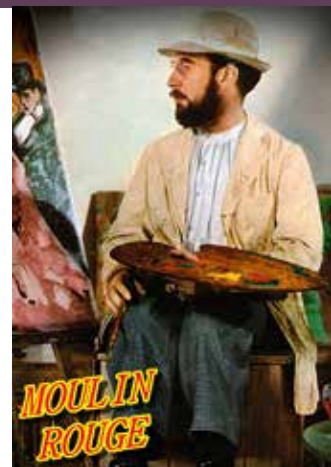
MARDI 9 FEVRIER 2021

9h30

Biopic de John Huston (GB 1952), avec José Ferrer, Zsa-Zsa Gabor, Suzanne Flon (2h05)

À Paris, à la fin du XIX^e siècle, le peintre Henri de Toulouse-Lautrec, à cause de sa difformité, noie son mal de vivre dans l'alcool et en compagnie des filles légères de Montmartre. Il devient un client assidu du Moulin-Rouge dont il va exécuter, sans le savoir et pour la postérité, les portraits de quelques artistes qui deviendront les figures emblématiques d'un cabaret mythique. Au gré d'aventures sentimentales hasardeuses et désespérées, Toulouse-Lautrec sera vaincu par ses excès. Un classique du cinéma dans une version restaurée.

Houtopia, salle de cinéma, 17, place de l'église
A partir de 12 ans - ENTREE LIBRE



EXCURSIONS CULTURELLES

ANDY WARHOL, The American Dream Factory MARDI 23 FEVRIER 2021

Excursion à Liège (« La Boverie ») : départ 9h (place de l'église) / retour 14h

L'exposition rassemble les œuvres les plus célèbres d'Andy Warhol, provenant des plus grands musées du monde et de collections privées de premier rang, tout comme des documents rares exposés pour la première fois. De quoi dessiner un portrait vivant de 40 ans d'histoire de cette Amérique dont l'artiste a su capter l'âme comme nul autre de ses contemporains. De quoi aussi faire battre le cœur de La Boverie au rythme des folles nuits de Manhattan, lorsque musiciens, poètes, acteurs et excentriques de tous bords se retrouvaient à la Factory.

Excursion minibus + entrée + visite avec guide = 12€ (gratuit pour les abonnés « Les Z'Ateliers »)

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom + excursion)

Réservation obligatoire : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 – stephane.depre@houffalize.be



MIRÓ

MARDI 23 MARS 2021

Excursion à Ans (Château de Waroux) : départ 9h (place de l'église) / retour 14h

Exposition d'un Juan Miró méconnu : des aquarelles, des affiches, des lithographies et des gravures de cet artiste de génie vont orner les cimaises du château de Waroux. Mélangeant simplicité et maîtrise technique, Miró nous livre des œuvres, depuis les aquarelles des années 60 jusqu'aux affiches du Football Club de Barcelone, - qui interpellent le visiteur. Tremplin pour une approche ludique et didactique à l'Art moderne, cette exposition se structure autour de plusieurs thématiques : la guerre d'Espagne, le surréalisme, la simplicité, le rôle de l'enfance et la liberté.

Excursion minibus + entrée + visite avec guide = 12€ (gratuit pour les abonnés « Les Z'Ateliers »)

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom + excursion)

Réservation obligatoire : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 – stephane.depre@houffalize.be



MUDIA, l'Art

autrement

MARDI 1^{er} JUIN 2021

Excursion à Redu, Village du livre : départ 9h (place de l'église) / retour 14h

Traversez 7 siècles d'émotions dans une toute nouvelle attraction muséale.

Fidèle à son slogan « L'art autrement », le Musée Mudia présente de manière simple et ludique plus de 300 œuvres originales (Breughel, Rodin, Véronèse, Picasso, Modigliani, Giacometti, Magritte,...) et des dizaines d'activités interactives pour une meilleure immersion dans l'Histoire de l'Art. Peintures, sculptures, photographies, BD, attractions numériques... tout est mis en œuvre afin que le visiteur vive une expérience unique et ludique !

Excursion minibus + entrée + visite avec guide = 12€ (gratuit pour les abonnés « Les Z'Ateliers »)

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom + excursion)

Réservation obligatoire : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 – stephane.depre@houffalize.be



EXPOSITIONS

> contact Bibliothèque : 061 28 98 55 – www.houffatheque.be – jean.lambin@hotmail.com – Facebook : « Houffalivres »

JEAN POCHE, peintures et aquarelles

Exposition / vente / rétrospective

PROLONGATION JUSQU'AU 20 FEVRIER 2021

Fondateur du cercle culturel en 1980, puis de la Galerie « Alta falesia », Jean Pochet en sera le président jusqu'en 2005. Initiateur de « Achouffe, village des artistes », créateur du module « Le



Grenier du peintre» à Houtopia, Jean Pochet met en place une multitude de projets artistiques à Houffalize pendant plus de 25 ans. Mais Jean Pochet est aussi un peintre de talent : « Je pense qu'il comprend merveilleusement le côté magique de la nature. Le grandiose. L'imaginaire du peintre s'est empli du charme pénétrant des paysages de la région de Houffalize. Voilà pourquoi nous retrouvons dans son œuvre les qualités picturales de l'atmosphère, de la lumière et de la couleur. » (Pierre Chariot)

Infos pratiques / Vente / Catalogue de l'exposition : www.

jeanpochet.com

Bibliothèque publique de Houffalize – Galerie Alta Falesia, 3, rue de Schaerbeek

Heures d'ouverture : lundi 17h > 18h30 – mardi 15h30 > 17h - samedi 10h > 12h - Entrée libre

Je suis... KINA

Arts plastiques, peintures, papier mâché

DU 26 JUIN AU 25 SEPTEMBRE 2021

Vernissage : Rencontre avec l'artiste + drink : samedi 26 juin de 10h à 12h à la Bibliothèque de Houffalize

Kina est une artiste Liégeoise qui a fait ses humanités artistiques à Saint Luc puis s'est dirigée vers des études d'éducateur spécialisé. Elle travaille depuis 27 ans en psychiatrie. Touchée par le regard des singes, sensibilisée par leur condition actuelle, « Je suis » est le thème de sa nouvelle série de peintures. « Je suis une amoureuse de singes... Je suis en voie de disparition... Je suis en recherche d'un nouveau foyer ... »

Bibliothèque publique de Houffalize – Galerie Alta Falesia, 3, rue de Schaerbeek

Heures d'ouverture : lundi 17h > 18h30 – mardi 15h30 > 17h - samedi 10h > 12h - Entrée libre

CONCOURS PHOTOS 2021 HOUFFALIZE, BELLE & NATURELLE (8^e édition)

REGLEMENT DU CONCOURS :

2 CATEGORIES :

- « Nature » (faune-flore-paysages)
 - « Patrimoine » (architecture-scènes de vie- village(s) - folklore)
- Thème de l'année 2021 : « Houffalize en pause »

- Concours gratuit et ouvert à tous
- Photos numériques (très bonne résolution, format .jpg)
- Photos prises obligatoirement dans la Commune de Houffalize, avec titre et lieu du cliché (préciser la catégorie choisie : « nature » ou « patrimoine ». Le thème de l'année est à chaque fois une proposition libre non obligatoire)
- Envoyer maximum 3 photos par catégorie (soit maximum 6 photos en tout)
- Pas de nom ou de date sur les photos envoyées.
- Un jury départagera les gagnants.

L'auteur autorise la Commune de Houffalize à utiliser gratuitement ses photos (sites internet, expos, Bulletin communal...).

La commune s'engage à mentionner le nom des auteurs des photos.

- 800 € de prix à partager

Photos à envoyer uniquement via e-mail : stephane.depre@houffalize.be entre le 1^{er} novembre 2020 et le 1^{er} février 2021

Proclamation des lauréats : vendredi 12 mars 2021 à 19h à la Bibliothèque de Houffalize

Exposition des photos participantes : du 12 mars au 12 juin 2021, Galerie Alta Falesia (Bibliothèque)



coutume du Hanami qui est la contemplation des cerisiers en fleurs. Nous manierons encre de chine, aquarelles et papier mâché pour réaliser de belles œuvres japonaises.

NOËL : STAGE 2)



28 – 29 – 30 DECEMBRE 2020, de 9h à 16h (garderie de 8h30 à 16h30)
Ecole communale de Wibrin, rue de l'école, 23
Animé par Stéphane Deprée
« ART PREHISTORIQUE »
Enfants de 8 à 12 ans

Il y a environ 32 000 ans, l'Art est déjà très diversifié.

Notre ancêtre Homo Sapiens déploie ses talents de peintre, de sculpteur et de graveur. Sur les parois des grottes, il dessine chevaux, bisons, biches, ... Avec l'argile, il sculpte de petits personnages. Il découvre la craie, le fusain, les pigments soufflés. Partons à sa rencontre et découvrons ses techniques incroyables.

Le stage se clôture par le spectacle « Comme la pluie » (Noël au théâtre le 30/12 à 15h à Wibrin)

CARNAVAL : STAGE 1)



15 – 16 FEVRIER 2021, de 9h à 16h (garderie de 8h30 à 16h30)

Local des Z'Ateliers, place de l'église, 17 (Houffalize)
Animé par Sarah Brison
« VISAGES »

Enfants de 6 à 12 ans
Van Gogh a peint de multiples autoportraits, à notre tour d'en faire autant ! Visages académiques ou farfelus, au fusain ou à la plume, nous allons nous représenter de mille et une façons à travers le croquis, le collage et l'expérimentation. Du plaisir et de belles découvertes en perspective !

CARNAVAL : STAGE 2)



17 – 18 FEVRIER 2021, de 9h à 16h (garderie de 8h30 à 16h30)

Local des Z'Ateliers, place de l'église, 17 (Houffalize)
Animé par Stéphane Deprée
« EXPRESSIONNISME AU CARNAVAL »

Enfants de 6 à 12 ans

Grands peintres de l'Art moderne, Paul Klee, Chagall, Derain et Picasso aimaient aussi les ambiances colorées du Carnaval. Découvrons ensemble leurs techniques secrètes et réalisons de grands dessins tout en couleurs avec des silhouettes masquées et des cortèges de personnages déguisés en créatures imaginaires...

ATELIERS / STAGES CREATIFS

NOUVEL ATELIER THEATRE / EN DUO IMPRO / THEATRE / VIDEO

Du 11 janvier au 22 mars 2021
Lundi de 18h à 19h30 (de Noël à Pâques)

Houtopia, 17, place de l'église
10 séances d'initiation aux arts de la scène destinés aux duos «1 parent + 1 enfant».

Exercices de mimes et saynètes burlesques. Improvisations sur les rapports parent/enfant, jeune/vieux (partage de vie, dialogues et

introspection ludique > moment à vivre ensemble). Recherche de scénarios et tournage de capsules vidéo (sketches à deux).

Animation/ inscriptions : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 -

stephane.depree@houffalize.be

62€ / 10 séances / duo

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom des élèves + théâtre)

STAGES DE NOËL & CARNAVAL (enfants)

Inscriptions : 0498/ 91 69 20 – stephane.depree@houffalize.be

Stage de 2 jours : 20€ / stage de 3 jours : 30€ / stage de 4 jours : 40€

Apporter pique-nique et collations

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom de l'enfant + stage)

Remboursement de 15€ / enfant domicilié dans la Commune / 1^{er} stage créatif année 2020 (min. 3 jours)

Remboursement de 8€ / enfant domicilié dans la Commune / 2^e stage créatif année 2020 (min. 3 jours)

NOËL : STAGE 1)

21 – 22 – 23 DECEMBRE 2020, de 9h à 16h (garderie de 8h30 à 16h30)
Local des Z'Ateliers, place de l'église, 17 (Houffalize)

Animé par Sarah Brison
« ESTAMPES »

Enfants de 8 à 12 ans

En compagnie de l'artiste Hokusai, découvrons ensemble l'univers artistique du Japon. Au programme : des estampes, le maneki neko, le mont Fuji sans oublier la magnifique



LE NU FEMININ D'APRES MODELE

Croquis d'attitude et sculptures d'argile (adultes)

2 - 9 - 16 MARS, de 9h à 12h

Local du Patro, Centre sportif, Cour de l'abbaye, 15 (Houffalize)
Animé par Stéphane Deprée et Sarah Brison

Poses courtes et longues, modèles habillés et nu féminin artistique, ces 3 séances abordent par l'observation la morphologie du personnage vivant et l'expressivité du mouvement du corps. Destiné aux artistes débutants et confirmés, cet atelier permet d'exprimer son potentiel créatif personnel, par des exercices variés et simples et 2 vecteurs artistiques : le dessin (fusain, sanguine, pastels, encres, craie, pierre noire, bic) (2 et 16 mars) et le travail de la terre glaise (argile) (9 et 16 mars)

Workshop : 1 séance : 6,20€ / 3 séances : 18,60€ (matériel compris)

Nouveau compte : Commune de Houffalize : BE67-0910-2235-4687 (nom de l'élève + croquis)

Inscriptions : 0498/ 91 69 20 - stephane.depre@houffalize.be



COURS HEBDOMADAIRES

20e saison artistique 2020-2021

COUTURE / MODE - Adultes et jeunes (+ 15 ans) - Lundi de 18h30 à 21h

ARTS PLASTIQUES / CARTONNAGE - Adultes et jeunes (+ 15 ans) - Lundi de 17h à 20h

ARTS PLASTIQUES / DÉCOUVERTES - Adultes et jeunes (+ 15 ans) - Mardis de 9h à 12h

PHOTOGRAPHIE - Adultes et jeunes (+ 15 ans) - Mardi de 17h à 19h

ARTS PLASTIQUES / BRICOLO RIGOLO - Enfants (5 ans > 13 ans) - Mercredi de 13h30 à 16h30

GRAVURE / TECHNIQUES D'IMPRESSION - Enfants (+ 9 ans), jeunes et adultes - Mercredi de 17h à 18h30

ATELIER DES MINIS / PEINTURE / BRICOLO - Enfants (de 3,5 ans à 5,5 ans) - Jeudi de 16h à 17h

ARTS PLASTIQUES / TECHNIQUES DE PEINTURE - Adultes et jeunes (+ 10 ans) - Jeudi de 17h à 20h

Infos / tarifs / inscriptions : www.facebook.com/leszateliershouffalize/



AGENDA

ACHOUFFE, VILLAGE DES ARTISTES

DIMANCHE 6 JUIN 2021, de 11h à 16h30

Inscription gratuite 18^e édition : Peintres, aquarellistes, artistes et artisans d'art : stephane.depre@houffalize.be

DESSIN ANIME PEDAGOGIQUE

« Sur les traces du commerce équitable »

Enfin, on ne connaît pas grand-chose du commerce équitable ! Juste, peut-être, quelques produits « Fairtrade » dans nos supermarchés : bananes, café, riz, miel ou cacao... Derrière cela, une réalité : les dysfonctionnements du commerce international, les rapports de force commerciaux inégaux entre des grands acteurs mondiaux et les agriculteurs qui cultivent à petite échelle dans le but de nourrir le reste du monde ! Toutes ces notions (salaire juste, agriculture bio, travail des enfants, ...) ont été abordées lors d'un stage d'été aux Z'Ateliers. Les enfants du stage ont ensuite synthétisé chaque thème pour en retenir 10 principes de base. Et pour chacun des principes, ils ont ensuite tourné un court métrage d'animation, image par image, avec des dessins, de la pâte à modeler, du théâtre d'ombres ou des objets filmés en stop motion. Après un long travail de montage des images, du son et des bruitages, naît un très beau film d'animation de 5 minutes, à découvrir, et à partager en classe, en groupe ou en famille. Un bel outil pédagogique destiné à tous, pour mieux réfléchir aux valeurs commerciales d'un monde meilleur. Un projet de l'ADL Houffalize-La Roche et la MCFA, avec les Z'Ateliers créatifs de Houffalize, l'Athénée royal La Roche et l'Institut Saint-Joseph Sacré-Cœur La Roche. « Sur les traces du commerce équitable » : sur Youtube (www.youtube.com/watch?v=qL_7NfbDHb0) et sur Facebook (www.facebook.com/leszateliershouffalize/videos/1027299121067581)





Horaires : Lundi 17h à 18h30, mardi de 15h30 à 17h,
samedi de 10h à 12h
3/B rue de Schaerbeek, 6660 Houffalize
Tél 061/28.98.55 www.houffatheque.be

Lu pour vous

Cette année 2020 laissera sans aucun doute, dans nos souvenirs, celui du confinement. Confinement dans la bulle familiale, à un, deux trois ou plus... Chacun aura trouvé, avec plus ou moins de bonheur de quoi s'en accommoder. Je vous propose d'aller voir dans les dernières publications acquises à la bibliothèque ce que les auteurs littéraires nous proposent, afin d'enrichir et de prolonger nos réflexions.

• OÙ VIVENT LES ÉCREVISSES DE DÉLIA OWENS

Un formidable confinement que celui-là ! Une petite fille de six ans, abandonnée par sa famille, survit au cœur des marécages en Caroline du Nord. Elle apprend d'abord à dormir, à manger seule, tâchant de se souvenir des gestes de ses parents et de ses frères disparus.

Elle devient adolescente, jeune femme, et adulte libre dans ce milieu à la fois dur et naturellement magnifique, où elle achève sa vie dans la soixantaine.

C'est une superbe description de la solitude pour un personnage qui montre une extraordinaire sensibilité pour la nature et la vie sauvage des marais ainsi qu'une indomptable volonté de survivre, à sa manière, parfois contre les conseils ou invitations des quelques rares personnes qu'elle rencontre.

C'est beau.

• LE CERCLE DES HOMMES DE PASCAL MANOUKIAN

Un homme d'affaires, qui a réussi, qui vit à du trois cents à l'heure, qui descend dans des hôtels de luxe dans toutes les capitales du monde, qui dirige tout par internet, survole dans son jet privé la forêt amazonienne.

Brusquement, c'est l'accident à bord, la chute.

L'homme, blessé, se réveille dans la végétation luxuriante et hostile sous le regard de sept indigènes, des indiens Tupi, vivant au stade de notre plus lointaine préhistoire.

Et c'est à partir de là que le roman prend toute son ampleur et sa richesse. L'auteur réussit magistralement à nous faire entrer dans la peau et dans la logique de ces êtres dits primitifs, qui

vivent le temps présent au sein de la nature, sans accumuler les avoirs, mais bien les savoir être. La prose se fait sensuelle, pointue, prolix, pour décrire les perceptions et les sensations multiples dont font preuve les Tupi, vierges de tout contact avec la civilisation moderne. A la fois pour dire leur environnement et pour dire leur émoi devant une telle « chose ». Ces passages ne manquent pas d'humour.

La sagesse de ses nouveaux compagnons émerge à la conscience de Gabriel, frappé par leur solidarité vitale et leur profonde humanité.

Il faut vous laisser, lecteurs, la suite et la fin de ce roman fascinant.

• TOUT LE BLEU DU CIEL DE MELISSA DA COSTA.

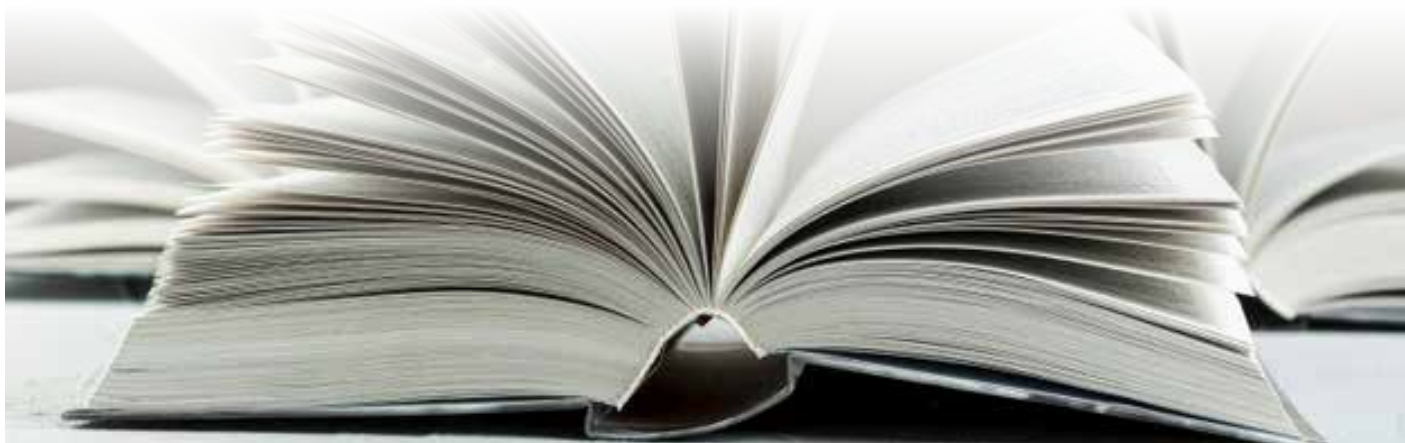
Un tout autre confinement que celui-ci.

Emile, vingt-six ans apprend qu'il est condamné à plus ou moins brève échéance par un Alzheimer précoce. Après un moment de tangage tant physique que moral, il décide de partir seul pour vivre la fin de sa vie loin de la souffrance et de la pitié de ses proches.

Il loue un camping-car et l'équipe pour un départ incertain. Il lance toutefois une petite annonce pour trouver un coéquipier temporaire. C'est ainsi que se réalise la rencontre improbable entre lui et Joanne, vingt-neuf ans, toute menue, toute vêtue de noir et toute secrète.

Ainsi commence le voyage « confiné » de ces deux personnages. Un voyage au cours duquel Emile apprend la difficulté et la beauté de la véritable connaissance de soi et des autres. Celle aussi du monde préservé de la montagne et des gens simples. Emile apprend aussi l'acceptation douloureuse de sa maladie.

Dans ce roman de huit cents pages en livre de poche, Melissa da Costa nous ravit, aux deux sens du terme : sa lecture nous poursuit de ses échos dans nos activités quotidiennes et prolonge nos réflexions, tandis que l'harmonie des relations humaines simples et vraies, la splendeur des paysages évoqués, la joie retrouvée parfois des héros, nous enchantent.





DES NOUVELLES DE MARANDO !

LE PROJET VELO AU PAYS DE L'OURTHE



à pied = à cheval = à vélo
À chacun sa route !

L'OURTHE & BIKE



Cette grande boucle de 160 km qui traversera notamment votre commune est actuellement en cours de balisage. Elle permettra de proposer des séjours VTT à la carte à nos visiteurs.

Un planificateur d'itinéraires en ligne permettra de former un véritable maillage « points-nœuds » de plus de 1000 km de circuits VTT à travers les 7 Communes du Pays de l'Ourthe

+ d'info à venir...



PROMOTION

Trois vidéos de promotion du Territoire à vélo sont en cours de réalisation. A découvrir prochainement sur notre site web et sur les réseaux sociaux.

SITE WEB



(Re)découvrez tous nos circuits balisés grâce à des fiches itinéraires détaillées et embarquez-les sur votre smartphone en vous rendant sur notre site web :

www.marando.be

www.facebook.com/marando.be

PARRAINAGE DES CIRCUITS



Vous pratiquez régulièrement de la randonnée à pied et à VTT, nous avons besoin de vous afin que notre réseau de promenades soit de la meilleure qualité.

Intéressé ? Contactez-nous !



INFO CHASSE

En cette période d'automne propice à la randonnée, vous retrouverez l'ensemble des infos chasse (Carte interactive, infos fermeture des circuits,...) via notre site web ou *en flashant ce QR CODE*



Projet Vélo, Destination Qualité – GAL Pays de l'Ourthe
Opérateur : MT Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne
Place du Marché, 15 – 6980 La Roche-en-Ardenne
T.: 084 36 77 36 / M. : rando@coeurdelardenne.be



Cœur DE L'ARDENNE

Au fil de l'Ourthe & de l'Aisne

MAISON DU TOURISME

Tourisme : Du côté de la Maison du Tourisme... ses missions...

La **Maison du Tourisme du Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne**, située à La Roche-en-Ardenne, est une asbl qui valorise un bassin touristique composé de **5 communes dont celle de Houffalize en outre de la Roche-en-Ardenne, Manhay, Rendeux et Erezée.**

Ses rôles sont multiples :

Elle **accueille et informe** le touriste dans sa langue maternelle, sur les possibilités de découvertes et visites.

Des actions et des campagnes de **promotion** sont menées pour mettre en évidence le potentiel touristique et ce, également à travers les technologies innovantes.

Son but est aussi d'**encadrer au mieux ses partenaires touristiques publics ou privés** (syndicats d'initiative, propriétaires d'hébergements touristiques, gestionnaires d'attractions et de musées, producteurs locaux, restaurateurs...) en soutenant leurs activités, élaborant des produits structurés, aidant au montage de dossiers divers...

En outre, veiller à un **développement touristique durable** en enrichissant l'offre de son territoire.



www.coeurdelardenne.be

Pour toute information :

Maison du Tourisme du Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne
Place du Marché, 15 à 6980 La Roche-en-Ardenne
T : 084/36.77.36 - info@coeurdelardenne.be

SANTÉ

DON DE SANG : année 2021

Les dates des prises de sang se dérouleront (sauf modification):

Heures : de 15h00 à 18h30



le jeudi 28 janvier 2021

le jeudi 29 avril 2021

le jeudi 29 juillet 2021

le vendredi 29 octobre 2021

Lieu de prélèvement :

Ecole de la Communauté française :

Rue du Stoqueux - Bloc G

6660 Houffalize

Pour tout renseignement concernant le don de sang, vous pouvez contacter le service du sang – Nationale 4 au n° de téléphone : 081/564 152

Médecins généralistes

DETERMÉ Olivier	Cour de l'Abbaye, 1 à 6660 HOUFFALIZE	061/28 83 41
HORMAN Stéphane	Rue Sainte-Anne, 89 à 6660 HOUFFALIZE	061/28 97 28
JACQUES Christian	Rue de la Villa Romaine, 32 à 6660 NADRIN	084/44 43 65

Gardes médicales

NUMÉRO UNIQUE 1733

Un rendez-vous vous sera donné

La semaine dès 18h, du lundi au jeudi

Vous serez transféré vers le poste médical de garde le plus proche.

Les week-ends du vendredi 19h au lundi 8h et jours fériés

Les gardes sont assurées par les médecins généralistes de la région au POSTE MEDICAL DE GARDE de Bastogne.

PMG de Bastogne, chaussée d'Houffalize, 1 bis à 6600 BASTOGNE

A côté de l'hôpital

Une visite du médecin de garde à votre domicile restera possible selon la situation ou le transport par un chauffeur vous mènera au poste de garde et vous ramènera chez vous en passant par la pharmacie de garde.

Les pharmacies de garde vous seront renseignées au poste médical de garde.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de 2 vignettes de mutuelle.



Numéros d'urgence



112
Numéro d'appel européen
en cas d'accident ou d'agression



Police

101
Police fédérale



116 000
Child focus



1733
Médecin de garde



0900/10 500
Pharmacie de garde



070/245 245
Centre anti-poison



0800 30 0 30
Violences conjugales



0800/ 32 123
Centre de prévention du suicide



Équipe mobile « Sur la route »

Équipe mobile de crise ou long cours
Suivi et accompagnement à domicile dans la communauté

CHS l'Accueil de Liernoux
ISOSL

Ce service vise à offrir un accompagnement à domicile :

- En désamorçant un état de crise ;
- En favorisant l'accessibilité aux ressources ;
- En favorisant le dialogue entre les différents partenaires du réseau (professionnels, familles ou proches) ;
- En travaillant l'autonomie par la réhabilitation ;
- En soutenant les liens existants avec l'entourage ;
- En soutenant les projets personnels de vie ;
- Par l'exploration de nouvelles formes de soins en santé mentale.



Ce service s'adresse à toute personne (de 16 ans à 65 ans), présentant une souffrance psychique identifiée par un médecin et volontaire par rapport à notre accompagnement.

L'équipe est active sur les communes sud de l'arrondissement de Verviers ainsi que sur plusieurs communes du nord de la province du Luxembourg, dont **Houffalize**.

L'équipe pluridisciplinaire comprend deux psychiatres, un coordinateur, des infirmières, des paramédicaux, des assistants sociaux et des psychologues. Elle fait partie du Réseau Santé Mentale de l'Est de Belgique (Le RéSME).

Contact :

Toute demande peut être introduite par la personne concernée, par un proche, un médecin ou autres professionnels au **080/292.272** ou au **080/292.273**.

Rue du Doyard 15 à 4990 Liernoux
Liernoux. psy107@isosl.be

ENSEIGNEMENT - ENFANCE - JEUNESSE

Houffalize

Sensibilisation à la mobilité devant notre école rue de Schaerbeek à Houffalize !

Ces dernières décennies, le trafic routier n'a cessé d'augmenter et avec lui, des situations dangereuses qui renforcent le sentiment d'insécurité sur la voie publique. Il en résulte que les parents amènent plus fréquemment leur(s) enfant(s) à l'école en voiture, amplifiant ainsi la circulation aux abords des établissements scolaires.

C'est ainsi qu'avec « Emile, le serpent mobile », nous nous sommes lancés un défi amusant qui avait pour objectif d'encourager les parents et les enfants à se rendre à l'école à pied, à vélo, en transport en commun ou en co-voiturage.

Après avoir encodé les moyens de déplacement de chaque classe, chacune d'entre elles s'est fixée un objectif. Une fois celui-ci atteint, un autocollant a été collé sur Emile, le serpent.

Avant



Après



Nous félicitons les familles qui ont fait un effort, comme par exemple laisser leur voiture sur le parking du Spar pour venir à l'école à pied et les familles qui ont fait du co-voiturage.

Bravo à Arthur qui est venu à vélo.

Merci de continuer sur cette voie.

Les enseignantes de l'école communale Les Lys Houffalize.

Athénée royal Bastogne - Houffalize



Nouvelles des plus petits aux plus grands

En maternelle, les moyens et les grands se rendent chaque semaine à « l'école du dehors » pour y réaliser bon nombre d'apprentissages de manière différente. Cette année, les petits ont rejoint cette belle expérience. « Nous y apprenons beaucoup de choses et

nous adorons y retrouver notre mascotte ' Groot ' » s'exclament nos petits potes en bottes.



Visite du Musée en Piconrue pour les maternelles.

Les élèves de 1^{re} ont découvert le monde des légendes avec les Nutons, les chevaliers et les fées tandis que ceux de 3^e ont bien apprécié le monde de Jean-Claude Servais.

En primaire, le vendredi 11 septembre, les élèves de P1 et P2 ont assisté à une représentation théâtrale donnée par le « Miroir Vagabond » à Vayamundo. Cette représentation se déroulait dans le cadre du « Festival de la Marionnette » à Houffalize.

Le mercredi 16 septembre, les élèves de P3 et P4 ont découvert le sentier pieds nus de Montleban.



Et au quotidien, ils continuent à mettre en application leurs activités « Ecole du dehors ».

Le jeudi 17 septembre, les élèves de P5 et P6 ont participé à une journée « découverte-orientation » à la Baraque Fraiture. Si vous souhaitez voir le reportage de TV LUX avec nos élèves, vous rejoignez le site : <https://www.sportscolaire.be/decouvertes-orientation-2020-2021.html>



Le mercredi 28 octobre, la Police est venue rendre visite à nos élèves de P6 afin de leur dispenser un cours de sécurité routière.

Et les grands du Secondaire, heureux de retrouver leurs ami(e)s et leurs professeurs, ont effectué une belle rentrée malgré la situation sanitaire très particulière, nous tenons d'ailleurs à les féliciter toutes et tous pour leur respect et leur civisme face à toutes ces contraintes.

A bientôt pour d'autres nouvelles, et, surtout, prenez bien soin de vous ! ARBH - SITE REINE FABIOLA - HOUFFALIZE

Athénée royal Bastogne - Houffalize - Site Reine Fabiola

• Enseignement Fondamental
Maternel et Primaire Tél. : 061/51 00 32

• Enseignement Secondaire

- Général 1^{er} et 2^e degrés

- Technique de transition 3^e et 4^e années

Electronique - Informatique

- 1^{er} degré différencié

Tél. : 061/51 00 31 - Rue du Stoqueux 2 - 6660 HOUFFALIZE



VIE ASSOCIATIVE

Houffarchive a déjà 6 ans !

Lancé en 2014 par un petit groupe de « chercheurs de mémoire », l'association « Houffarchive » s'est donnée pour mission de collecter et de sauvegarder tout témoignage du passé mais aussi de le partager à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Si la crise du Covid ne nous a pas autorisés à reprendre nos rencontres habituelles cette année, le confinement nous a au moins laissé du temps libre pour la recherche ... et la publication.

Le site d'Houffarchive vous propose maintenant plus de 130 articles regroupés sous différentes catégories qui parlent - un peu - de l'Histoire avec un grand H mais surtout d'histoires - au pluriel et avec un petit h - qui firent notre passé et ce que nous sommes. Cela vous intéresse ? N'hésitez pas à nous lire, à réagir, à partager et, pourquoi pas, à nous rejoindre.

Le site Internet d'Houffarchive : www.houffarchive.wordpress.com



Noces d'or, de diamant et de brillant

JEAN ET JEANINE WINAND-KNODEN NOCES DE DIAMANT



Jean est né le 22/12/1929 à Sterpigny, Jeanine est née le 13/09/1938 à Sterpigny, dans la même maison (les parents de Jean avaient déménagé, pour laisser la place à ceux de Jeanine). Pendant 42 ans, papy Jean a travaillé à la Poste (Engis, Cherain et surtout Houffalize). C'est pour cette raison qu'après une année de vie conjugale à Limerlé, ils ont posé leurs valises au bord de l'Ourthe, pour ne plus jamais repartir. Pendant ce temps, excellente couturière, mamy Jeanine s'est occupée de la maison, a travaillé à l'Hôtel où se trouve le PNDO pour ensuite, faire quelques ménages. De leur union, sont nés quatre enfants, Pascale, Nadine, Marc et Anne, onze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Leur retraite est paisible, ils aiment s'asseoir devant la maison de la rue Voie de messe, faire une petite promenade, s'occuper du jardin, participer aux activités, notamment aux Jours heureux et, à l'occasion, prendre un apéro chez leur voisin, Jean-Jacques. Jean, en lisant beaucoup, se tient au fait de l'actualité, avec une préférence pour les marchés financiers.

Mais, leur ciel bleu azur s'est brusquement assombri cet été, avec le départ prématuré de Pascale, leur aînée, à l'aube de ses 59 ans. Sa force et son courage les aident à surmonter le deuil, pas toujours facile dans le contexte actuel.

Avec toutes ces années passées ensemble, leur complicité est un exemple. Longue vie à votre belle histoire d'amour...jour après jour.

EDMOND ET MARTHE SIMON - PETIT NOCES DE DIAMANT



Comment résumer en quelques lignes une vie aussi dense en labeur, aussi intense en accueil envers les autres, aussi chargée d'amour durant 60 ans ?? ... Leur vie peut se lire dans leur regard toujours bienveillant, leur sourire toujours avenant, ... Une tasse de café, un morceau de tarte, des galettes, ... inlassablement partagés sur la table fleurie dans une maison qui sent bon les souvenirs et la générosité. Nous leur souhaitons encore de belles années emplies de douceur et de bienveillance.

ROGER ET OCTAVIE HUET - THOMAS
NOCES DE DIAMANT



Roger Huet et Octavie Thomas se sont rencontrés à l'occasion d'un bal de kermesse à Mabompré en novembre 1958. Ils se sont mariés à Odeigne le 23 avril 1960. De leur union sont nées 4 filles : Jocelyne, Fabienne, Martine et Christine qui leur ont donné 11 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Roger et son épouse ont exploité une ferme à Les Tailles jusqu'à leur pension. En parallèle, Roger travaillait dans le bois avec son cheval. Leurs passions sont pour Roger le football et la nature, pour Octavie, le jardinage et les fleurs. Leur plus grand bonheur c'est de pouvoir partager du bon temps avec leur famille, leurs amis et connaissances. Leur porte est toujours grande ouverte.

Ce fut une année particulière à cause de Covid, nous n'avons pas pu fêter avec la famille et les amis leurs noces de diamant mais le plus important c'est qu'ils soient en bonne santé. Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur ensemble.

HENRI ET GABRIELLE BIHAIN - MATHIEU
NOCES DE DIAMANT



L'histoire d'amour contée ici est celle de Gabrielle MATHIEU née le 28 février 1941 et d'Henri BIHAIN né le 21 août 1938.

L'AMOUR n'est pas le seul point commun qui unit ces 2 personnes. Le village de Wibrin en est un aussi. C'est dans ce patelin que leur histoire à commencer. Au court de leur enfance, ils se sont croisés à l'une ou l'autre occasion avant de se perdre de vue. Mais en novembre 1959, lors de cochonnaille chez la marraine de Gaby, c'est le coup de foudre !

Après 6 mois de trajet entre Dolhain et Brisy, ils ont décidé de sauter le pas et de s'unir civilement à la commune de Cherain et religieusement à l'église de Brisy. C'était le 28 mai 1960 !

Ils ont passé leur vie de couple à Dolhain jusqu'au mois d'août 2007. Cette année-là, ils ont décidé de déposer leurs bagages

à Wibrin pour se rapprocher de leur descendance. Entouré de l'amour de leurs 5 enfants, 11 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants (et peut-être plus encore)... la vie est belle !

ROBERT ET MARIE-ROSE DRIPATINE - LESAGE
NOCES D'OR

Le choc de la flamme et de l'eau ! Des ingrédients inattendus : un bouquet de joies et de peines, des orages, des ciels bleus, des silences, ... Beaucoup d'écoute et de tendresse. Quelques graines de folie, un geste fantaisie, quelques brins d'humour, du tact et de la confiance et.... La soupe s'est améliorée au fil du temps. Quelques petits croutons s'y sont ajoutés, lui ont donné un aspect et un goût différent.

On la déguste depuis 50 ans et c'est pas fini !

Seule la passion donne la patience



ADRIEN ET FRANCINE MEULENIJSER - LAMON
NOCES D'OR

Ils se sont mariés le 17 juillet 1970. Adrien a travaillé 38 ans à la gendarmerie et Francine en tant que cuisinière dans une école/refuge pour jeunes. Après leur carrière, ils décident de réaliser

leur rêve, ouvrir leur propre restaurant. Avec leurs deux filles et leurs beaux-fils, ils fondent et dirigent le « Taverne Ter Laethem » situé à Zwalm, dans les Ardennes flamandes. Après avoir servi de nombreux clients, ils se retirent à Nadrin afin de jouir d'une pension tranquille et bien méritée. Ils partagent cette tranquillité avec leurs 4 petits-enfants, Zohra, Alexine, Ilana et Sybren. Ils espèrent pouvoir y rester encore longtemps.



MICHEL ET MYRIAM COUMONT - LABAYE
NOCES D'OR

Mariés en 1970, nous avons une fille. Après plusieurs professions, nous sommes retraités et vivons à Les Tailles depuis début 2016.



GHISLAIN ET RÉGINE LAMBERT-DEVILLE
NOCES D'OR

Ils se sont mariés le 20 mai 1970. Régine habitait Buret et Ghislain à Bovigny. Ghislain travaillait aux chemins de fer, il conduisait le camion qui livrait les colis à domicile. C'est comme ça qu'ils se sont rencontrés, Ghislain a sonné à la porte des parents de Régine pour livrer un colis et ce fût le coup de foudre. Ils se sont mariés dans l'ancienne commune de Tavigny. Le Bourgmestre de l'époque était Georges Annet. Celui-ci avait carrément oublié le mariage, ils ont dû aller le chercher dans les champs car il labourait. Après leur mariage, ils se sont installés à Colmar-Berg



car Ghislain avait trouvé un emploi à la Good Year, entreprise au sein de laquelle il a fait toute sa carrière. Régine était mère au foyer. Après quelques années, ils ont déménagé Rue Charvoie à Houffalize. Ils ont deux fils et 6 petits-enfants.

Pour passer le temps Ghislain aime s'occuper des abeilles quant à Régine, elle aime offrir une bonne tasse de café aux personnes qui passent le pas sa porte d'entrée.

Nous félicitons ces couples où amour, passion et respect constituent la recette d'une union durable et mémorable et nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur l'un avec l'autre et l'un pour l'autre.

Congratulons également les 9 autres couples qui ont fêté leurs noces d'or, de diamant ou de brillant durant cette année 2020 mais qui n'ont pas manifesté leur souhait d'être mis à l'honneur dans le bulletin communal.

COVID-19

LE VIRUS DE LA SOLIDARITÉ

Le quotidien d'un résident de la maison de repos Louis Palange en plein Covid :

1er septembre

C'est la rentrée des classes *adjourdu* : je me demande comment celle de mes petits-enfants s'est passée... Ma fille vient me rendre visite tantôt, elle m'expliquera !

Oui oui maintenant, nous pouvons à nouveau recevoir nos proches dans notre petit « chez nous » tant que chacun prend soin de l'autre en respectant les gestes « clôture » heu pardon oui : les gestes barrières ! on en a appris sés des nouveaux mots en 2020 : corona, masque FFP2, lock down et les fameuses gestes barrières ! Monsieur Larousse aura du boulot pour sa nouvelle édition.

Donc comme je te disais, pour venir me voir, tu ne dois plus prendre RDV : tu viens quand tu veux dans l'après-midi mais vas quand même te présenter à l'accueil pour qu'elles sachent que tu es venue... elles notent tu sais les filles ! Elles prennent les infos pour le tracing (tiens encore un nouveau mot pour Monsieur Larousse !)

11 septembre

On *ravik voci* ! Quel plaisir ma feye d'aller marcher avec le groupe marche ou de faire gym en extérieur ! hier on a carrément fait un tournoi de pétanque : j'ai adoré mais je n'ai pas gagné...

Tu sais ce qu'elles organisent les filles de l'ani-



mation ? tu ne trouveras jamais tellement c'est original : les anniversaires de tous les mois du confinement ! ouiii je te le dis ! d'ailleurs moi qui ai eu 88 ans en juin, éh ben, je suis invité le 18 septembre à aller fêter mon anniversaire : c'est tellement rigolo que cela ne m'étonne pas d'elles : elles sont innovantes ! Je me réjouis !

18 septembre

Oui c'était très bien cette petite fête !!! on était entre fêtés et on a bu un verre en discutant et en chantant. Ensuite, on a soufflé notre bougie et dégusté le gâteau. *Cesteu bin ma feye*.



Et la bonne nouvelle du jour : on va pouvoir retourner quelques heures en famille... Mais tu sais, moi je ne sais pas si j'ose prendre le risque de revenir chez l'un de vous... oui je sais que vous n'êtes pas malades mais dis, tu pourrais être asymptomatique et contagieux malgré tout ! Et si après je ramène monsieur Covid à la maison de repos, ce sera la catastrophe !! Allez d'accord si tu me dis qu'on restera à l'extérieur avec le masque...

14 octobre

Tu veu bin ma feye : ça reflambe ! d'ailleurs la direction a réduit les conditions des visites de nos proches. Bien sûr que je sais que c'est pour nous protéger. Mais quand même : *wice vas avou s' vî russe* ? on voudrait tellement connaître la date butoir de toute cette situation !

Ohlala *ma feye*, as-tu entendu tous les cas positifs au corona dans les maisons de repos de la région ?! cette fois, j'ai peur qu'on ne puisse pas y échapper ici... Cela relèverait du miracle !

23 octobre

Qu'est-ce que je disais mais qu'est-ce que je te disais il y a 10 jours !?! *as veyou* l'affaire ? on referme les portes de notre si jolie maison de repos : on fait marche arrière et c'est démoralisant.



sant !! Enfin, pour l'instant tout va bien pour nous toutes et tous, pourvu que cela dure longtemps...

24 octobre

Ça y est le personnel est sur le pied de guerre : tout le monde court dans tous les sens avec toute sorte de matériel ! j'ai même vu passer notre bourgmestre tout à l'heure : il paraît qu'il y a eu réunion de crise !

Oui je vais bien ne t'en fait pas... j'ai malgré tout, un peu peur... ben oui tu sais, quand on t'annonce que tu es positif au test du coronavirus, tu ne peux qu'avoir un peu de peur au ventre : qu'est ce qui va m'arriver ??

Mais tu sais, à part un peu de température, je ne ressens rien d'autre... il paraît qu'on est 6 à avoir été testés positifs. Mais les autres se portent bien également...

Bon maintenant, il paraît que tous les résidents sont assignés à résidence : chacun dans sa chambre ! Ce qui implique de sacrés changements d'organisation pour toutes les équipes du personnel ! De quel professionnalisme elles font preuve, que ce soit dans les soins, en cuisine ou au nettoyage tout le monde est surmotivé afin de nous aider à passer tout cela le plus sereinement possible ! Elles sont géniales et courageuses : heureusement qu'on les a !



4 novembre

Ah la P'tite Bulle fait son retour : oui elles ont eu raison de la garder cette pièce traversée d'un plexi glace : grâce à cela, on peut à nouveau discuter avec nos proches de vive voix...

Enfin, celles et ceux qui n'ont rien contracté car moi je suis toujours au chaud dans ma chambre et je ne reçois comme visite que les gentilles cosmonautes qui viennent me prodiguer des soins ou m'apporter mes repas... De temps à autre, par la fenêtre, je reçois quelques encouragements par l'équipe d'animation qui essaye malgré tout de nous faire garder le sourire.



10 novembre

ALLELUIA je suis guérie et je vais bien ! Je vais essayer de dérouiller mes articulations car il paraît qu'on remange au restaurant entre « post-Covid »...

Oui tu peux venir me voir en chambre sur RDV mais prends ton masque et on fera attention à respecter les gestes clôtures...

L'équipe d'animation



L'asbl Agence Locale pour l'Emploi « Titres-Services » de Houffalize soutient la Maison de repos et de soins Louis Palange de Houffalize....

Dès le 1^{er} décembre 2020 jusqu'à nouvel ordre.



Afin de soutenir le personnel de la maison de repos Louis Palange, l'Agence Locale pour l'Emploi titres-services de Houffalize propose du **repassage gratuit** à celui ou celle qui le souhaite et dans la mesure du possible.

De cette manière, l'entreprise locale fournit du travail à son personnel.

Il s'agit aussi d'être solidaire mais aussi de témoigner sa reconnaissance vis-à-vis du personnel particulièrement éprouvé actuellement.

Après la fabrication des masques pour la commune de Houffalize, le repassage pour le personnel de la maison de repos Louis Palange de Houffalize.

Ensemble, restons solidaires.

Pour l'équipe titres-services,
Bénédicte MOYSE
Elisabeth LIBEAU
Responsables T-S

Catherine FETTEN

Présidente ALE-TS

BUREAU ALE-TS : 061/270.308 Lundi, mardi, vendredi 9h-12h (après-midi sur rendez-vous)

SAVOIR-FER : 0473/298.376 Lundi 7h30-16h30, mercredi et vendredi 7h30-18h

Bureau et Savoir-Fer fermés du vendredi 25 décembre au vendredi 1^{er} janvier inclus

**SOLIDARITE SOUTIEN
ECOUTE**

Comme durant le confinement, nous vivons une période difficile, si vous avez besoin de rompre la solitude, de courses, d'aller à la pharmacie ou autre....

N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe!

Quelque soit votre demande, nous essayerons d'y répondre au mieux.

Du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Au 061/27.85.07



CENTRE SPORTIF, CULTUREL & TOURISTIQUE asbl
Cour de l'Abbaye 15 6660 HOUFFALIZE 061/28 90 52
Direction : Christophe Gaudron - ☎ info@centresportifhouffalize.be

Rôles du Centre sportif

Le Centre sportif de Houffalize (asbl) poursuit les objectifs suivants :

- Développer une politique sportive communale en collaboration avec l'échevinat des sports
- Appliquer la politique sportive de l'Adeps (Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Favoriser les formations pédagogiques proposées par l'Adeps
- Aider les clubs à se structurer tant sur le plan sportif qu'administratif
- Proposer aux clubs les subventions Adeps (stages et achat de matériel)
- Développer des projets d'envergure avec le Centre de Conseil du Sport
- Former les responsables de clubs à l'utilisation d'un défibrillateur (DEA)
- Soutenir et favoriser les projets novateurs en matière de sports
- Faire respecter la charte éthique des Sports

Services aux clubs

Depuis 2012, le Centre sportif de Houffalize a mis sur pied un organe de coordination qui gère et centralise l'information de la politique sportive communale. Cette interface a pour but d'aider les clubs sportifs dans les trois domaines suivants :

a) Administratif :

- Créer une asbl ou association de fait
- Rédiger les actes fondateurs de l'association (statuts)
- Modifier les statuts + envoi au greffe du tribunal de commerce
- Préparer une Assemblée générale (mise en place des procédures administratives)
- Marchés publics (types de marchés et procédures)
- Services des subventions de l'Adeps (Centre de Conseil du Sport Arlon)
- Rôle d'Infrasports (introduction et suivi de dossiers)

TENNIS - MARCHE NORDIQUE - JU JUTSU - HANDBALL - YOGA - DANSE - VOLLEY - MINIFOOT
SALLES DE REUNION - AIRE MULTISPORTS - FITNESS EXTERIEUR - PETANQUE ET PLAINE DE JEUX



- Déclaration TVA (numérique)
- Rapports d'activités
- Aides communales
- Assurances (RC, accidents du travail, tous risques, ...)
- Relations avec le Forem (points APE)
- Registre UBO
- Permis d'environnement

b) Fiscal :

- Remplir la déclaration fiscale électronique
- Fiscalités des asbl et leurs obligations comptables
- Taxe compensatoire aux droits de succession (pour les asbl ayant un patrimoine supérieur à 25.000 €)

c) Sportif :

- Formations pédagogiques Adepts
- Formation IFAPME pour devenir gestionnaire d'infrastructures sportives
- Mise sur pied d'un événement (salon des sports, journée portes ouvertes, ...)
- Organisation des journées blanches
- Mise sur pied de compétitions officielles
- Achat de matériel
- Subventions Adepts et autres

Nouvelles activités en 2021

NOUVEAU

❖ Nouveau mur d'escalade

5 nouvelles pistes avec système d'auto-assurance. Devers positifs et négatifs.

❖ Programmes de cardio sur base d'exercices de CROSSFIT

Public cible :

- ✓ Écoles
- ✓ Cercles sportifs
- ✓ Stages sportifs
- ✓ Particuliers

TENNIS - MARCHÉ NORDIQUE - JU JUTSU - HANDBALL - YOGA - DANSE - VOLLEY - MINIFOOT
SALLES DE REUNION - AIRE MULTISPORTS - FITNESS EXTERIEUR - PETANQUE ET PLAINE DE JEUX





Les bénévoles d'Iles de Paix se mobiliseront les **15, 16 et 17 janvier** prochains.

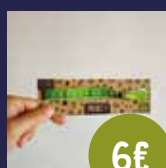
L'argent récolté au cours de cette 51e campagne financera de nombreux programmes en matière d'**agriculture familiale durable** au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, **22 000 élèves** de l'école primaire et secondaire seront sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

L'objectif des programmes d'Iles de Paix est de diffuser des techniques simples, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. L'ONG belge accompagne donc plus de **300 000 agriculteurs** pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie. Partout en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à ce mouvement solidaire en achetant nos différents objets de campagne.



Vous souhaitez nous soutenir ?

- Achetez nos **objets de campagne**
- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- Faites un don via notre site internet ou via **BE97 0000 0000 4949**
- www.ilesdepaix.org



VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

• Conditions générales

Toute passation d'une commande d'un espace publicitaire pour le bulletin communal suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des présentes conditions générales.

Elle constitue donc un contrat entre l'annonceur et l'éditeur, dénommés ci-après.

• Définition de l'annonceur :

Tout commerce ou service indépendant ayant son siège social et/ou exerçant sur le territoire de la commune de Houffalize.

Les associations sans but lucratif et les associations de faits proposant des activités sportives et culturelles n'agissant pas dans un but de lucre, ne sont pas visées par les présentes conditions générales.

• Définition de l'éditeur :

Administration communale de Houffalize – Rue de Schaerbeek, 1 – 6660 HOUFFALIZE

Editeur responsable : Son Collège Communal

• Définition de l'espace publicitaire :

L'espace publicitaire proposé désigne un encart de 3 formats possibles. 1/8 de page / 1/4 de page 1/2 page

Ces espaces sont édités une seule fois par bon de commande dans le bulletin communal.

L'emplacement précis de ces espaces sera défini par l'éditeur en fonction de la mise en page globale du bulletin communal.

Pas d'encarts possibles sur les pages de couverture.

• Responsabilités :

Tous les textes et messages publicitaires doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur.

L'éditeur peut, à son entière discrétion et sans devoir se justifier, refuser de publier une annonce publicitaire s'il est d'avis que tout ou partie de celle-ci :

- Est susceptible d'être obscène, calomnieux, immoral, illégal, diffamatoire, raciste ou haineux, ... ;
- Porte ou pourrait porter atteinte à la réputation, à l'intérêt moral ou matériel de l'Administration communale de Houffalize ou à un de ces représentants ;
- Violent ou est susceptible de violer un droit, un titre ou un intérêt de propriété intellectuelle appartenant à un tiers ;

- Cause ou est susceptible de causer un quelconque dommage direct ou indirect à un tiers ;

Ne répond pas aux conditions générales.

L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui seront publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur.

• Commande :

L'annonceur confirme sa commande d'espace publicitaire en complétant le bon de commande remis par l'éditeur.

Seul ce bon de commande dûment signé et daté fera office de la **DEMANDE** du service.

La règle du 1^{er} payeur = premier servi est d'application

L'éditeur ne peut donc garantir qu'un paiement fera garantie de publication.

• Délai de réservation :

Les espaces publicitaires ne pourront être réservés qu'entre le 30^{ème} et 20^{ème} jour calendriers avant la date ultime de remise des articles du bulletin communal.

La période précitée sera renseignée dans l'édition précédente du bulletin communal.

Dans le cas où un annonceur paierait un espace publicitaire qu'il n'est plus possible d'éditer, celui-ci aura le choix d'être remboursé dans sa totalité ou de voir publié l'espace publicitaire demandé lors de l'édition suivante.

En cas de non paiement de la redevance dans le délai prévu dans le règlement redevance, l'espace publicitaire demandé ne sera pas publié et le montant de la redevance sera due.

• Tarif :

- 1/8 de page : 60,00 € / parution
- 1/4 de page : 120,00 € / parution
- 1/2 page : 240,00 € / parution

• Concurrence :

L'annonceur reconnaît et accepte que l'éditeur puisse offrir des services de publications d'espaces publicitaires et de conception d'encarts à des tiers, qui peuvent aussi être des concurrents directs de l'annonceur ou qui peuvent annoncer des produits ou services similaires à ceux de l'annonceur.

Espace publicitaire dans le bulletin communal

Renseignement : Florence Caprasse 061/28 00 45

Règlement disponible sur simple demande ou sur le site internet www.houffalize.be

Réservation entre le 16/01/2021 et le 26/01/2021

Parution : Semaine n°10– Du 08/03/2021 au 12/03/2021

Tarifs

Code encart	Format	Prix
1	1/8 de page	60,00 € / parution
2	1/4 de page	120,00 € / parution
3	1/2 page	240,00 € / parution

Je soussigné

Commande un encart publicitaire

Au format N° (code de l'encart 1-2 ou 3)

Pour le service ou commerce suivant pour lequel je suis dûment autorisé et/ou mandaté :

Nom *	
Rue & n°	
CP	
Localité	
Tel	
Mail	
TVA	

Publicité à annexer et à a envoyer par mail en format pdf avec débords de 2 à 3 mm à florence.caprasse@houffalize.be.

En l'absence de celle-ci, le bon de commande sera considéré comme nul et non avenu.

Date : / / 2021 Signature pour accord **

*Le nom du commerçant ou de l'indépendant pour lequel l'espace publicitaire est commandé et à qui la redevance sera adressée

** La signature de ce bon de commande suppose l'acceptation totale des conditions générales de vente

ÉCOLES COMMUNALES DE HOUFFALIZE

École « Les Lys »

Rue de Schaerbeek, 3 - 6660 HOUFFALIZE

GSM 0498/91.69.69

Directeur : Monsieur LAMBERT Stéphane

Implantation HOUFFALIZE

Rue de Schaerbeek, 3 - 6660 HOUFFALIZE - 061/28 00 49

Implantation NADRIN

Ollomont, 2 - 6660 NADRIN - 084/44 50 78

Implantation WIBRIN

Rue de l'Ecole, 13 - 6666 WIBRIN - 061/28 93 59

Implantation DINEZ

Dinez 57A - 6661 MONT - 061/28 96 73

Implantation MABOMPRÉ

Mabompré 62A - 6663 MABOMPRES - 061/28 98 07



HOUFFALIZE



MABOMPRÉ



NADRIN



DINEZ



WIBRIN

École de Tavigny

Tavigny 10 - 6662 TAVIGNY

061/28 92 31

Directrice FF : Barbara Lamy



Athénée Royal de Bastogne-Houffalize Site Reine Fabiola

Rue du Stoqueux 2 - 6660 HOUFFALIZE

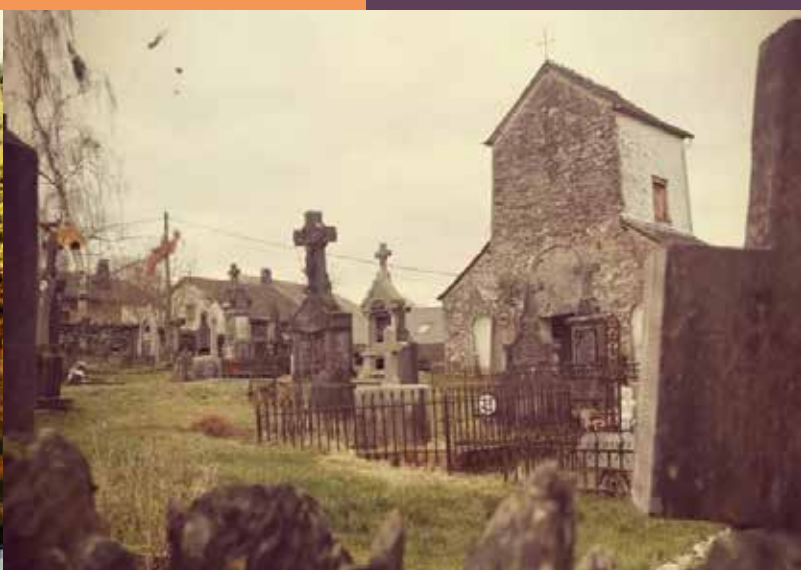
Enseignement fondamental 061/51 00 32

Enseignement secondaire 061/51 00 31





Claude Balthazard - Patrimoine - Paysage3



Isabelle Zune - Nature - Le gel (Boeur)



Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot / Imprimé sur papier écologique
Photos : Freepik.com & Pixabay

AVIS À NOS ANNONCEURS

N'hésitez pas à nous contacter afin d'annoncer vos activités. La date de délai pour la remise des articles pour la prochaine parution est le 15/02/2021 (voir infos page 14)



*Votre encart publicitaire
dans le bulletin communal*

Renseignement : Florence Caprasse 061/28 00 45

Règlement disponible sur simple demande
ou sur le site internet www.houffalize.be

